

Mouliherne



Le conseil Municipal



Alain BOURDIN
Maire



Chemin
de Pimont



Laurent FERTE
Adjoint



Pierrette GILLIER
Adjointe



Paul HERVÉ
Adjoint



Romain CANTIN
Conseiller



Guillaume DE LA TULLAYE
Conseiller



Valérie DELAIRE
Conseillère



Charlotte GIRARD
Conseillère



Jean-Paul GUIDOIN
Conseiller



Sylvaine HERVÉ-CHÈVRE
Conseillère



Arnaud LENUD
Conseiller



Sandrine LUZENSKI
Conseillère



Olivier REMBERT
Conseiller



Bruno ROUAULT DE COLIGNY
Conseiller

Le Maire, de part sa fonction, préside à toutes les commissions.

Commission RH/Finances/Budget/Appels d'offres/Relation avec les artisans et commerçants/Impôts Directs

Laurent FERTE - Pierrette GILLIER - Paul HERVÉ - Olivier REMBERT

Commission Bâtiments Publics/Voirie et Urbanisme/Cimetière

Paul HERVÉ - Jean-Paul GUIDOIN - Romain CANTIN - Guillaume DE LA TULLAYE - Bruno ROUAULT DE COLIGNY

Commission Culture et sports/Fête et Loisirs/Relation avec les associations

Laurent FERTE - Pierrette GILLIER - Valérie DELAIRE - Sandrine LUZENSKI - Sylvaine HERVÉ-CHÈVRE - Jean-Paul GUIDOIN

Commission Tourisme/Fleurissement/Espaces Verts

Paul HERVÉ - Guillaume DE LA TULLAYE - Sylvaine HERVÉ-CHÈVRE - Charlotte GIRARD - Romain CANTIN - Jean-Paul GUIDOIN

Commission École, cantine et garderie/Relation avec les jeunes/Action Sociale CCAS

Pierrette GILLIER - Valérie DELAIRE - Charlotte GIRARD - Sylvaine HERVÉ-CHÈVRE - Sandrine LUZENSKI

Commission Communication/Bulletin Municipal/Site internet

Laurent FERTE - Bruno ROUAULT DE COLIGNY - Olivier REMBERT - Charlotte GIRARD



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

C'est avec le même plaisir chaque année que je vous présente le nouveau numéro du bulletin municipal. Ce numéro 36 vous offre, comme traditionnellement, un aperçu de la vie de Mouliherne, des réalisations de l'année et des initiatives qui contribuent à améliorer votre cadre de vie.

L'année 2025 est marquée par une évolution démographique positive, avec un total de 898 habitants soit 9,5 % d'augmentation en 6 ans, chiffre issu du dernier recensement réalisé en janvier. Une progression qui témoigne de l'attractivité de notre commune et de la qualité de vie qu'elle offre. Une année où nous avons enregistré 8 naissances, 2 mariages et malheureusement 12 décès. Je réitère, au nom de tous les moulihernais mes sincères condoléances et envoi toute ma sympathie et mon courage à toutes les familles endeuillées.

Plusieurs projets importants ont avancé ou se sont concrétisés cette année. Le Clos Saint-Germain est désormais finalisé avec la création de six logements qui viennent renforcer l'offre d'habitat. La rénovation énergétique de la cantine a permis d'améliorer le confort du restaurant scolaire tout en réduisant les coûts d'énergie. La pose de caméras de vidéoprotection dans le bourg a été finalisée en octobre afin de garantir la sécurité routière de la traversée de notre bourg et aussi, de protéger les moulihernais de toutes sortes de délinquances. La commune a également fait l'acquisition de la boulangerie, assurant la continuité d'un commerce essentiel grâce à la mise en place d'un locataire-gérant. Certains secteurs routiers ont bénéficié de travaux d'enrobés, et des nouveaux décors de Noël ont été acquis pour embellir les rues lors des fêtes de fin d'année.

D'autres projets structurants se poursuivent. La rénovation énergétique de l'école débutera au deuxième trimestre, avec pour objectif de moderniser et d'améliorer durablement les conditions d'apprentissage. La réfection de l'église devrait quant à elle commencer au cours de l'année, après de nombreuses études préalables. Cet édifice classé monument historique a été retenu dans le cadre de la Mission Patrimoine Bern, un soutien précieux pour mener à

bien cette restauration. En parallèle, nous avons mis en place une collecte de dons destinée aux entreprises et aux particuliers, animée par la fondation du patrimoine, l'appm et la municipalité.

La vitalité de Mouliherne repose également sur l'engagement de celles et ceux qui participent chaque jour à la vie du village. Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à nos exploitants agricoles, nos artisans, nos entreprises du bois, nos commerçants, nos associations, aux sapeurs-pompiers, aux gendarmes, aux enseignants, ainsi qu'à l'ensemble de nos agents municipaux pour leurs dévouements et leurs implications.

Comme chaque année, je vous convie à venir à notre rencontre à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 9 janvier 2026 à 20h00 à la salle de sport.

En attendant ce rendez-vous, l'ensemble du conseil municipal vous adresse leurs meilleurs vœux pour 2026 tant dans vos vies personnelles, familiales, amicales et professionnelles.

Je vous invite désormais à découvrir ce bulletin en détail au fil des pages.

Je vous en souhaite une très agréable lecture.

Alain Bourdin
Maire de Mouliherne

Sommaire

• Nos joies et nos peines	4
• Actualités	5 à 9
• École	10
• Cimetière	11
• Retour en images	12, 13
• Mouliherne dans la presse	14, 15
• Budget	16, 17
• Le Club de l'Amitié a fêté ses 50 ans !	18
• La 53 ^{ème} Foire aux Pommes	19
• Pompiers	20
• Associations	21 à 26
• Infos pratiques	27 à 32
• Annuaire, numéros utiles	33 à 36
• Calendrier	37, 38
• Les employés municipaux + Jeux	39

Nos joies et nos peines

Impasse Café du Centre



Naissances

Ayden BESNARD : 05/01/25
Garance THOMAS : 24/01/25
Nathan DAVID : 29/01/25
Maya OCHLIK : 23/07/25
Pharell TAVARES BOURDIN : 05/08/25
Mahé LEGAGNEUX : 11/10/25
Pablo ROUSSELET ROBIN : 19/11/2025

Mariages

Damien DEROUCK et Carolanne VONARX
 03/05/25
Jonathan FLECK et Charlotte MOUNIER
 16/08/2025



Décès



SEGALEN née CHERFA Corinne :
 30/12/2024
HARDOUIN née SIONNEAU
Raymonde : 20/01/25
BERTRAND née GENNETAY Odette :
 05/02/25
LEMAÎTRE Gérald : 24/05/25
REEVES Simon : 09/06/25
RACINOUX Philippe : 13/06/25
1 PERCEVAULT Rémi : 24/07/25
LIGER Raymond : 11/08/25
LOUVET née GAUGAIN Francine : 16/09/25
2 BOUTEILLER Claude : 08/10/25
BOURBIER Daniel : 18/10/25
NEAU-PAYE Christian : 19/10/25
CALLET Angelo : 12/11/25
PERCEVAULT née LUSSON Edith : 11/12/25

Hommages



1 Très investi au sein du Cercle Saint René, d'abord sociétaire depuis le 12 février 1984, Rémi Percevault a été admis au sein du bureau à partir du 25 mars 1985 comme trésorier, puis il a occupé les postes de trésorier adjoint, secrétaire adjoint et enfin vice-président, poste qu'il a conservé jusqu'en février 2025. A partir de 1988, il a géré les challenges. Depuis de nombreuses années, il était, également, un trésorier admirable au sein de l'Union Nationale des Anciens Combattants maintenant appelée Union Nationale des Combattants.



2 Engagé dans la vie locale, Claude Bouteiller a été conseiller municipal de 1995 à 2001, sous le mandat de Robert Moreau. Il a apporté sa contribution à plusieurs commissions, notamment la commission des chemins et structures ainsi que celle des fêtes et loisirs, témoignant ainsi de son attachement au développement et à l'animation du village. Homme passionné, il était également membre de la Société municipale de musique La Joyeuse de Mouliherne, qui a par la suite fusionné avec la musique de Noyant, au sein de laquelle il a continué à jouer avec enthousiasme et fidélité. Son engagement au service de la commune était partagé avec son épouse, Joëlle, qui a travaillé pendant plus de 30 ans comme agent communal.

Nous adressons nos pensées les plus sincères à leur famille, leurs proches ainsi qu'à toutes celles et ceux qui les ont côtoyés.

Évolution démographique des 12 dernières années

selon les actes enregistrés dans les registres d'état civil

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Naissances	7	10	7	4	5	6	4	13	10	11	4	8
Mariages	1	2	4	3	7	3	2	5	5	3	6	2
Décès	17	8	1	1	8	6	7	10	8	5	5	12
Pacs	/	/	/	/	3	5	/	2	1	3	3	/

Église Saint Germain

Comme annoncé dans notre précédent bulletin municipal, un important programme de restauration est engagé pour l'église Saint-Germain. Cette démarche fait suite à une étude de diagnostic réalisée en octobre 2023, qui a mis en évidence la nécessité de travaux structurels et estimé le coût global de l'opération à environ 2,5 millions d'euros. Afin d'assurer une gestion rigoureuse et progressive de ce chantier d'envergure, la commune prévoit une réalisation des travaux par étapes, réparties sur plusieurs années.

Au cours de l'année 2025, des études complémentaires ont été menées pour affiner le chiffrage d'une première tranche opérationnelle. Cette phase préparatoire permettra d'aborder la suite du projet avec une vision technique et financière mieux évaluée.

Le premier trimestre 2026 marquera une nouvelle étape, avec le lancement d'un

appel d'offres visant à sélectionner une maîtrise d'œuvre. Celle-ci accompagnera la commune dans la conception détaillée, la planification et le bon déroulement des travaux, tout en veillant au respect du patrimoine architectural de l'édifice.

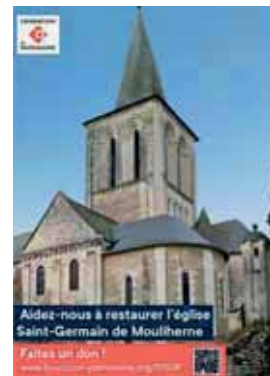
Par ailleurs, la commune avait déposé un dossier pour la 3^{ème} année auprès de la Fondation du patrimoine dans le cadre de la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern. En septembre 2025, l'église Saint-Germain a été retenue parmi les projets sélectionnés. Cette reconnaissance constitue un soutien important pour la valorisation et la préservation du patrimoine moulihernais. Le montant de l'aide attribuée sera communiqué par la Fondation d'ici la fin de l'année.

En complément, une convention pour une collecte de dons a été ouverte en partenariat avec la Fondation du patrimoine et l'association Patrimoine et Paysages

moulihernais.

Cette démarche permet aux habitants, visiteurs et amoureux du patrimoine local de contribuer directement à la sauvegarde de l'église. Chaque don, quel qu'en soit le montant, participe à la réalisation concrète du projet et peut bénéficier d'avantages fiscaux selon la réglementation en vigueur. Les modalités de participation sont accessibles sur le site de la Fondation du patrimoine ou en mairie.

Le démarrage des premiers travaux est envisagé pour le second semestre 2026, sous réserve des procédures administratives en cours et de la finalisation des financements. La commune continuera d'informer les habitants de l'évolution du projet tout au long de ces étapes.



Un peu d'histoire

Située sur le faîte escarpé dominant la vallée, au nord du bourg, l'église primitive de Mouliherne fut construite dès le XI^{ème} siècle, non loin d'un puissant château fort détruit en 1048. C'est en effet sur cette crête d'accès difficile, que le Duc de Normandie, Guillaume le Conquérant, à l'appel d'Henri 1^{er}, Roi de France, remporte sa première victoire dans une bataille rangée contre Geoffroi Martel,

Comte d'Anjou. La construction de cette église, classée monument historique depuis le 06 novembre 1909, s'est étalée entre le XI^{ème} au XV^{ème} siècle. De style gothique Plantagenêt, sa série de voûtes, remarquée par le célèbre architecte Viollet-le-Duc, en fait une des plus belles églises de l'Anjou. La flèche tors ou hélicoïdale du clocher, construite vers 1690, en fait une autre de ses particularités. Comme la plupart de ces clochers, la pauvreté des sources

historiques ne permet pas de donner l'origine de sa torsion (volontaire ou déformation naturelle) mais il contribue à l'élégance et à la beauté de notre village. Au centre de l'église, derrière l'autel, sont également exposés des sarcophages carolingiens taillés dans la pierre coquillière, après leur découverte en 1975 dans le vieux Mouliherne. Enfin, cette église bénéficie d'un magnifique environnement avec un chemin pavé médiéval d'origine gauloise.



Décoration de la vitrine réalisée par l'artiste Renaud Hadeff

Réouverture de la boulangerie

Depuis le 7 mars 2025, Alexi et Loïs ont repris la boulangerie « La Mie de Moulins » et viennent compléter les commerces présents : le Vivéco de Nathalie, le bar du centre de Frédérique, le salon de coiffure « Legend'Hair » de Valérie et le bar restaurant le Relais Saint Germain d'Hélène et Victorien. Nous comptons sur les habitants de la commune pour faire vivre les commerces de notre village.

Clos Saint Germain



Les travaux du Clos Saint Germain se sont achevés fin octobre. Pour rappel, le 24 décembre 2020 la commune a acheté à la famille Leroux l'immeuble situé 2 impasse du Relay dans le bourg de Mouliherne afin de réhabiliter ce dernier en logements pour séniors.

En septembre 2021, la commune a signé une convention avec Saumur Habitat définissant les conditions de co-maîtrise d'ouvrage du projet. Le permis de construire est accordé en octobre 2022. En février 2025, un bail emphytéotique est signé entre la commune et le bailleur social pour une durée de 53 ans.

Les travaux ont commencé fin février 2023. Pour diverses raisons, ils ont pris quelques mois de retard et se sont achevés en octobre.

Ce projet avait pour but d'accueillir nos aînés afin de leur offrir une possibilité de rester parmi nous, au sein de leur commune, près de leurs proches, de leurs habitudes et de leurs repères. Cependant après diverses communications et visites, les occupants ne correspondent pas totalement au public visé. Avec des logements de plain-pied, un ascenseur, une proximité des commerces et un environnement calme, la municipalité ne désespère pas et est convaincue que le Clos Saint Germain répond aux besoins des aînés, et que, dans les années à venir, ils sauront s'y projeter plus facilement. Tous les logements sont désormais occupés.



L'inauguration du « Clos Saint Germain » a eu lieu le mardi 2 décembre 2025 en présence de Monsieur Eric Touron, Conseiller Régional, de Monsieur Philippe Plat, Directeur Général de Saumur Habitat, de Monsieur Patrick Fiolleau, Architecte d'Atome, de Monsieur Alain Bourdin, Maire de Mouliherne, de conseillers municipaux et d'entreprises.



Installation de caméras de vidéoprotection dans la commune



Après concertation avec les habitants de Mouliherne, le conseil municipal a pris la décision de renforcer la sécurité dans le village. C'est pourquoi, l'installation des caméras de vidéoprotection sur plusieurs points stratégiques viennent d'être installées. Ces dispositifs ont pour objectif de prévenir les incivilités, les dégradations et les actes de délinquance,

mais également de protéger les habitants et les biens communaux. La mise en place du système a été réalisée dans le strict respect du cadre légal prévu par le Code de la sécurité intérieure sous autorisation du Procureur de la République. Les images enregistrées ne seront accessibles qu'aux forces de l'ordre et aux agents habilités, garantissant ainsi la protection des données personnelles de chacun.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'assurer un environnement plus sûr et plus serein pour l'ensemble des habitants, tout en préservant les libertés individuelles. Le coût global est de 29 222,57 €/HT.

Une demande de subvention au titre de la DETR nous a été accordée, soit 10 000 € HT d'aide financière. Une 2^{ème} tranche sera prévue courant 2027/2028.

Rénovation énergétique de l'école



En mars 2023, une convention a été signée avec le SIEML afin de réaliser un audit énergétique de l'école. Cet audit, remis en décembre 2023, a constitué la base de travail pour la suite du projet. Au terme d'un appel d'offres destiné à sélectionner une maîtrise d'œuvre, le cabinet Atome a été retenu pour accompagner la commune dans la conception et le suivi des futurs travaux.

L'année 2025 a permis d'avancer sur plusieurs volets, notamment le dépôt de demandes de subventions auprès des instances concernées et les ajustements techniques nécessaires pour finaliser le programme des travaux.

La synthèse de l'audit présentait cinq scénarios possibles. Le scénario retenu prévoit une rénovation des élévations avec une isolation thermique par l'extérieur et le remplacement de l'ensemble des menuiseries, la reprise du pied de façade au niveau de la cour, le remplacement des plafonds et des isolants en rampants et en parois droites, le renforcement de la charpente, le remplacement des luminaires, l'installation d'une ventilation double flux, le remplacement des radiateurs ainsi que divers travaux de peinture.

L'appel d'offres destiné aux entreprises sera lancé en janvier 2026 afin de permettre un début de chantier au deuxième trimestre. Ces travaux devraient conduire à une réduction significative des consommations d'énergie tout en améliorant le confort des élèves et des enseignants, en période estivale comme en période hivernale.

Le financement du projet reposera sur la participation du SIEML, le soutien du Fonds Vert et un autofinancement de la commune. Une dernière demande de subvention sera par ailleurs déposée en début d'année auprès de la préfecture au titre de la DETR.

Amélioration énergétique de la cantine scolaire



Depuis le printemps dernier, la cantine scolaire de Mouliherne bénéficie d'un confort thermique amélioré grâce aux travaux de rénovation énergétique.

Afin d'améliorer le confort pour les enfants et le personnel, les travaux ont porté, en effet, sur l'isolation thermique des murs extérieurs, le remplacement des menuiseries, ainsi que l'installation d'un éclairage LED à faible consommation et d'un système de ventilation simple flux pour garantir une meilleure qualité de l'air dans la cantine.

Depuis la mise en place d'un système de pompe à chaleur Air/Air permettant de maintenir une température agréable tout au long de l'année, les enfants et le personnel ont pu profiter de la climatisation en fin d'année scolaire et apprécient actuellement la chaleur lors de la prise de leur repas.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de Saumur Val de Loire, du Sieml et de l'État au titre du Fonds Vert pour un total de 80% de subventions.

Enrobés

Des travaux d'enrobés de voirie ont été réalisés par l'entreprise TPPL notamment Route du Pâtis, Route de Couteau et routes de la Haraudière et des Bouziais.



Charte PNR



Lors de la séance du conseil municipal du 3 février 2025, une délibération a été adoptée : l'approbation de la nouvelle charte du Parc National Régional (PNR) Loire-Anjou-Touraine.

Ce document engage la commune pour les quinze prochaines années aux

côtés des autres collectivités membres du PNR Loire-Anjou-Touraine. Il définit les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre.

Dans la continuité de cette délibération, une cérémonie officielle de lancement de la charte s'est tenue le samedi 25 novembre 2025, dans un cadre somptueux, l'Abbaye Royale de Fontevraud. Au cours de cet événement, les intervenants ont rappelé les défis majeurs qui guideront l'action du PNR

dans les années à venir : **préserver la qualité de nos paysages et de notre cadre de vie, protéger et restaurer les écosystèmes naturels, tout en faisant face au dérèglement climatique, ensemble.**

Cette cérémonie fut aussi l'occasion d'annoncer officiellement l'intégration de 17 communes dont Mouliherne au sein du PNR Loire-Anjou-Touraine. Cette adhésion renforce la cohérence du projet collectif porté par le PNR et témoigne de la volonté des communes à travailler ensemble.



Crédit photo de groupe ©Kreazim-PNRLAT

Quoi de neuf à la Louisière !

Inauguration du circuit Équestre/VTT « La Boucle des Écureuils »



Le circuit Équestre/VTT La Boucle des Écureuils, nouvel itinéraire entre forêts et reliefs, a été inaugurée officiellement jeudi 4 septembre en présence du Président de l'Agglomération de Saumur Val de Loire, des maires des communes concernées, du Comité Régional Tourisme Équestre, du Comité Départemental de Cyclo Tourisme, de l'ONF, d'Anjou Tourisme et de représentants d'associations...

Ce parcours est balisé et sécurisé pour cavaliers et VTTistes, c'est une nouvelle façon de découvrir la richesse paysagère et patrimoniale du Saumurois.

3 points de départ s'offrent à vous : Mouliherne à côté du totem à la Louisière, La Lande Charles et Longué-Jumelles.

Du nouveau sur le sentier de la Riverolle



Accessible à tous, le sentier de la Riverolle reliant le bourg à la base de loisirs de la Louisière, offre une promenade agréable au fil de

l'eau, dans un cadre verdoyant, parfait pour une balade en famille, une sortie sportive ou un moment de détente.

Afin de rendre le sentier praticable à la balade tout l'année, nos agents ont commencé la création de petites passerelles sur les zones les plus humides. Venez (re)découvrir la beauté de notre territoire grâce à ces aménagements doux, pensés pour renforcer le lien entre nature et loisirs.

1 naissance, 1 arbre

« Planter un arbre pour célébrer une naissance, c'est offrir un symbole d'enracinement et d'espérance. »

Samedi 29 novembre a eu lieu la cérémonie d'1 naissance, 1 arbre à la base de loisirs de la Louisière.

13 arbres des naissances de 2024 et 2025 de différentes essences ont été plantés en présence des familles et des élus.



Cadeau de fin d'année des aînés

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nos aînés se verront offrir, lors de la livraison des bulletins par les élus, un coussin d'assise personnalisé au nom de la commune pensé spécialement pour apporter davantage de bien-être et de confort lors de leurs rencontres conviviales notamment pendant les parties de cartes appréciées.

En complément de ce présent, un assortiment de chocolats a été offert pour ajouter une note gourmande et festive.



Résultats

Recensement de la population 2025

www.le-recensement-et-moi.fr

Selon les derniers résultats du recensement, la commune compte **898 habitants**, soit 78 habitants de plus qu'en 2019, soit une hausse de 9,5%. L'augmentation permet de maintenir les effectifs de notre école, d'assurer une présence quotidienne de nos services de proximité et d'œuvrer pour le maintien de nos commerces.

Décoration Noël

Une ambiance chaleureuse et festive s'est installée dans les rues d'Anjou, des Moulins, de Touraine, du Val, du Maine et chemin du Châtaignier grâce à de nouvelles décorations soigneusement remises à neuf par des professionnels spécialisés.

Du côté de la mairie, un cône lumineux d'une hauteur de 5m est venu compléter l'illumination du cerf et de la biche. A noter que cette nouvelle décoration fera son apparition une année sur deux.

Le rétro quant à lui, comme chaque année est en place pour projeter une animation sur la façade de la mairie.



Départ

Cette fin d'année scolaire 2024-2025 a revêtu une signification particulière, avec le départ de Karen Sautejeau, enseignante dans l'école Pomme de Reinette depuis 9 ans.

C'était une figure essentielle de l'école, une directrice investie et une enseignante dévouée et engagée pour la réussite de chaque enfant.

Vendredi 4 juillet, le personnel enseignant et municipal, les élus et membres de l'Association des Parents d'Élèves sont venus féliciter Karen pour sa nouvelle nomination de conseillère pédagogique et lui souhaiter une entière réussite dans ses nouvelles missions.





École Pomme de Reinette

Orientations et projets 2025-2026

L'école Pomme de Reinette, composée de 63 élèves répartis en trois classes, a effectué sa rentrée 2025-2026 avec une équipe éducative stable et engagée. Un nouvel enseignant a rejoint le cycle 3, Adrien GARNIER.

Le thème annuel, consacré aux dangers au sens large, guidera l'ensemble des actions pédagogiques. Plusieurs partenariats accompagneront ce travail :

- **ONF** : sensibilisation aux risques en milieu naturel.
- **Sapeurs-pompiers de la commune** : apprentissage des gestes de sécurité notamment.
- **Parc Naturel Régional** : projet à venir autour de l'agriculture et de l'alimentation.
- **Service sanitaire (février-mars)** : interventions sur l'hygiène, les écrans et le sommeil.
- **Valorise et Kyrielle** : ateliers éducatifs complémentaires.

Ces projets visent à renforcer la responsabilité des élèves, tout en soutenant une éducation citoyenne et durable et offriront aux élèves des occasions d'apprendre autrement, de rencontrer des professionnels.



L'équipe souhaite à l'ensemble des familles et des élèves une année sereine et constructive. L'école remercie la municipalité ainsi que l'APE pour les différents financements à venir.

APE École Pomme de Reinette



L'APE est constituée de parents d'élèves qui donnent de leur temps et de leur énergie afin de récolter des fonds pour soutenir et financer les projets éducatifs des enseignants (sorties

scolaires, achat de matériel, voyages scolaires, ...).

Nouveau bureau cette année : celui-ci est composé de Émilie Helbert (Présidente), Martin Landelle (Secrétaire), Tifenn Bouvet-Choleau (Trésorière). 5 membres actifs viennent compléter cette nouvelle équipe de choc !

Nous remercions le bureau précédent qui a un bilan très positif et qui nous laisse une bonne situation financière.

Cette année nous vous proposerons diverses ventes et animations :

- Stand APE à la foire aux pommes et vente de gâteaux Bijou (déjà réalisés en octobre).
- Stand au marché de Noël le 7 décembre.
- Vente de saucissons, fromages et vins en janvier-février pour une livraison début mars.
- Loto le 1^{er} mars.
- Chasse aux œufs le 29 mars.
- Vente de Brioches de Vendrennes en mai ou juin.
- Fête de l'école le 27 juin.

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos manifestations tout au long de l'année, et vous remercions par avance pour vos participations, quelles qu'elles soient : bénévolat, achat lors de nos ventes, don de lots, prêt de matériel, ... C'est grâce à vous que les enfants de l'école Pomme de Reinette peuvent bénéficier de sorties et voyages de qualité !

Nous vous souhaitons une belle et douce année 2026 !

Nous restons à votre disposition si besoin de plus d'informations !

L'équipe de l'APE

Association des Parents d'Élèves
de l'école publique de Mouliherne
Contacts :

ape.mouliherne@outlook.fr

06 89 76 95 11 (Émilie)

<https://www.facebook.com/ape.pommedereinette.9/>





La tarification

- concession de 15 ans : 300 €
- concession de 30 ans : 600 €
- concession de 50 ans : 1200 €
- caveau provisoire droit fixe de 25 € + droit d'occupation 1 € par jour
- caverne 15 ans : 200 €
- caverne 30 ans : 400 €
- caverne 50 ans : 1000 €
- jardin du souvenir 20 ans : 150 €
- dispersion des cendres : gratuit

Les points importants du règlement

Droit à concession pour :

- les personnes domiciliées à Mouliherne,
- les personnes établies hors de France et étant inscrites sur les listes électorales de Mouliherne,
- les personnes disposant d'une sépulture de famille dans le cimetière de Mouliherne pouvant la reprendre,
- les personnes désirant y faire inhumer un défunt qui a droit à inhumation,
- les personnes possédant un terrain ou une maison secondaire sur la commune.

Type de concessions

15 ans ; 30 ans et 50 ans ainsi qu'un jardin cinéraire avec caverne de 15, 30 ou 50 ans.

L'emplacement des concessions est décidé par l'administration municipale.

La nature sera établie après engagement écrit du demandeur :

- individuelle,
- nominative ou collective (une ou plusieurs personnes nommées dans l'acte),
- familiale.

Seul le concessionnaire pourra de son vivant modifier la nature de la concession.

Droit à inhumation

- les personnes décédées sur le territoire de Mouliherne quel que soit leur domicile,
- les personnes domiciliées sur la commune de Mouliherne quel que soit leur lieu de décès,
- les personnes ayant droit à inhumation dans une concession leur appartenant ou dans une sépulture de famille quels que soient leur domicile et le lieu de leur décès,
- les français établis hors de France inscrits sur la liste électorale de la commune,
- les personnes possédant un terrain ou une maison secondaire sur la commune.



Rappel commission cimetière

Les monuments funéraires, de même que l'emplacement de la concession, doivent être entretenus par les familles de manière régulière, en bon état de solidité et de sécurité. Ainsi les mauvaises herbes sur les tombes, les plantations particulières doivent être entretenues également.



Retour en images de l'année 2025



8 DÉCEMBRE 2024 - Marché de Noël



10 JANVIER - Voeux du maire



22 MARS -



27 AVRIL - Memorial Day



8 MAI - Cérémonie commémorative



8 MAI - Repas d



28 JUIN - Fête de l'école



13 JUILLET - Soiree estivale et feu d'artifice



4 SEPTEMBRE - Inauguration
du circuit équestre/
VTT La Boucle des Écureuils



12, 13 ET 14 SEPTEMBRE
Endurance Equestre



26 SEPTEMBRE - Représentation
au théâtre du Dôme de Saumur



29 NOVEMBRE
Une naissance un arbre



2 DÉCEMBRE - Inauguration
du Clos St Germain



Tournoi tennis de table



5 AVRIL - Loto APE



26 AVRIL - Jardi'troc



26 AVRIL - Badminton



les aînés



25 MAI - Mouliherne sixties



**5 JUIN - 50 ans
du Club de l'amitié**



14 JUIN - La grande Tablée



LE VAL DU MONDE, Cette année, encore, vous avez répondu présents pour ces moments partagés au jardin, et je vous en remercie ! Beaucoup de littérature, cet été 2025... Une table de livres des ÉDITIONS ESPACES 34, que vous avez honorée. La venue d'amis chers, artistes croisés au cours de ma carrière, venus partager avec vous ces moments intenses. L'été 2026 se profile déjà... des concerts et des moments de partage littéraire au programme... Je vous en dirai plus prochainement ! D'ores et déjà, voici les dates du VAL DU MONDE 2026 : 10 et 24 juillet, 7 et 21 août. Nous vous y attendons déjà !



14 JUILLET - Cérémonie commémorative



**18 OCTOBRE - Foire
aux pommes**



**11 NOVEMBRE
Cérémonie commémorative**



15 NOVEMBRE - Jardi'Troc



5 DÉCEMBRE - Cérémonie commémorative

Mouliherne dans la presse

Retrouver tous les articles de presse sur notre site internet www.mouliherne.fr dans « contenu »



consulter l'actualité complète » sur la page d'accueil.



Budget 2025

Le Budget principal 2025 de la commune s'élève à 1 272 823 €
il se compose de 783 832 € de dépenses de fonctionnement
et de 488 991 € de dépenses d'investissement.

Dépenses

FONCTIONNEMENT

Recettes

FONCTIONNEMENT

IMPÔTS LOCAUX.....	311 232 €
DOTATIONS ÉTAT	150 645 €
CA SAUMUR VAL DE LOIRE	110 047 €
REDEVANCES RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE	22 831 €
REVENU DES IMMEUBLES	22 442 €
SUBVENTION LA POSTE.....	16 072 €
DOTATION NATIONALE DE PÉRÉQUATION	7 635 €
PRODUITS ACTIVITÉS ANNEXES (SALLES, PHOTOCOPIES, ...)	4 892 €
CONCESSIONS CIMETIÈRE	1 400 €
AIDE CANTINE À 1 €.....	15 618 €
INDEMNISATIONS SINISTRES.....	393 €
INDEMNITÉ JOURNALIÈRE AGENT	286 €
REMBOURSEMENT ASSURANCE	1 512 €
DOTATION ÉLU LOCAL	3 322 €
DOTATION SOLIDARITÉ RURALE.....	45 953 €
COMPENSATION TAXE FONCIÈRE.....	14 720 €
VENTE DE PARCELLE.....	2 167 €
FONDS EMPRUNT BOULANGERIE	153 200 €
DOTATION PSR COMPENSATION LOGEMENTS VACANTS	17 706 €
VERSEMENT COMPLEX	6 686 €
DOTATION FORFAITAIRE RECENSEMENT	1 624 €
REMBOURSEMENT AVOIR ÉLECTRICITÉ	574 €
REMBOURSEMENT SIEML	2 747 €

TOTAL :913 704 €

INVESTISSEMENT

EXCÉDENT REPORTÉ	285 249 €
FCTVA (RÉCUPÉRATION TVA)	41 064 €
TAXE D'AMÉNAGEMENT	144 €
BONUS ÉCOLOGIQUE ACHAT E-JUMPY	4 000 €
SUBVENTION DETR 2022 TROTTOIR IMPASSE D'ANJOU	2 366 €
SUBVENTION SIEML CANTINE.....	27 170 €
SUBVENTION FONDS VERT CANTINE.....	26 985 €
SUBVENTION DETR CLOS SAINT GERMAIN.....	23 000 €
SUBVENTION DETR VIDÉOPROTECTION	10 000 €

TOTAL :419 978 €

37,5%

CHARGES
À CARACTÈRE
GÉNÉRAL
294 130 €



8,4%

AUTRES
CHARGES DE
LA GESTION
COURANTE
65 806 €

2,9%

ALIMENTATION
CANTINE
22 518 €

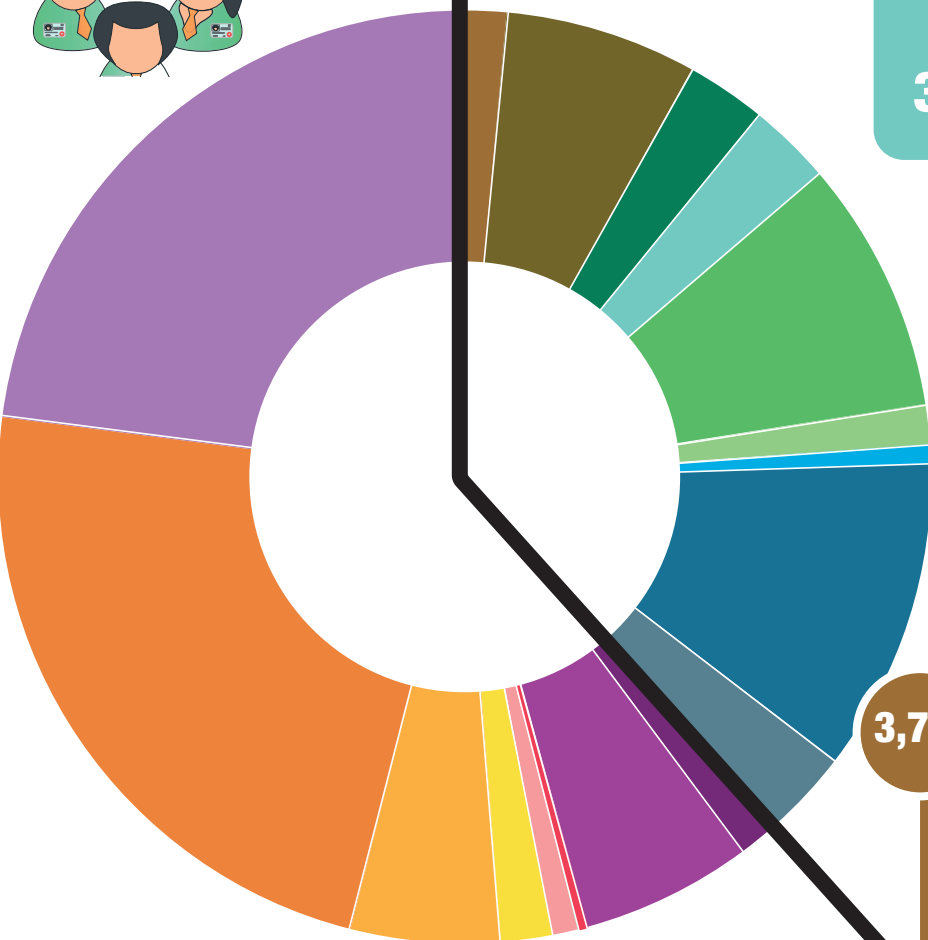
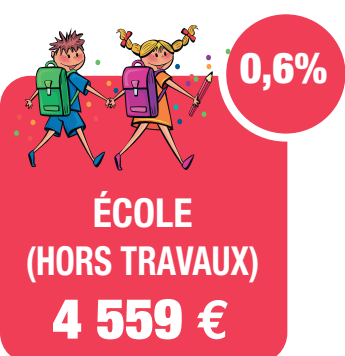
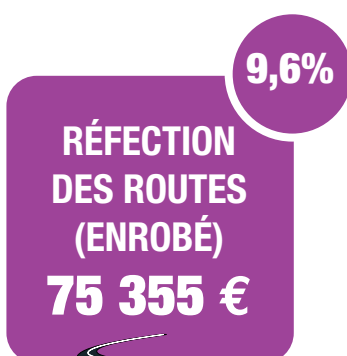
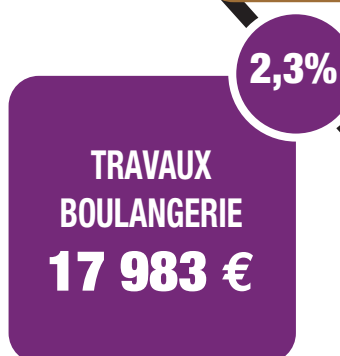
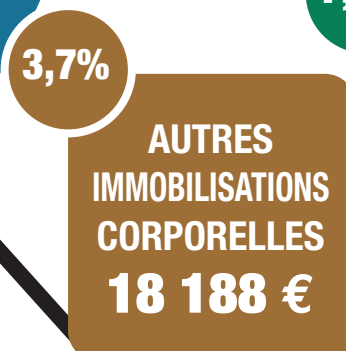
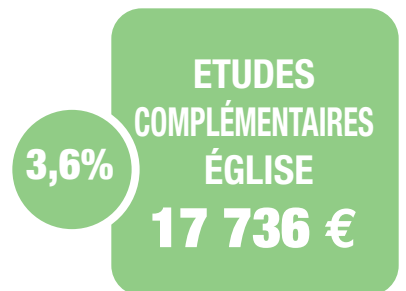
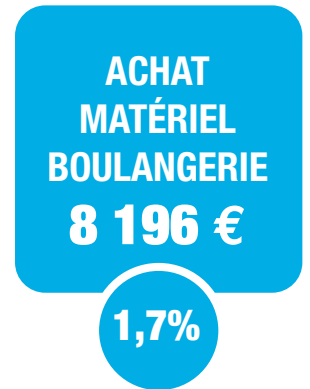
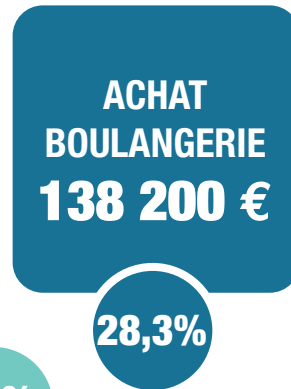
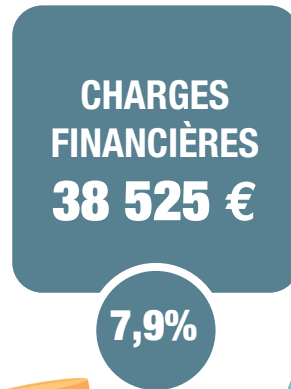


1,4%

CHARGES
FINANCIÈRES
(INTÉRÊTS)
11 300 €



INVESTISSEMENT



Le Club de l'Amitié a fêté ses 50 ans !



Plus de 100 personnes se sont rassemblées, jeudi 5 juin, à la salle des loisirs dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du club de l'Amitié, en présence du sénateur Grégory BLANC, de la députée Anne-Laure BLIN, du vice-président de Générations Mouvement 49 Michel MARCHESSON, du maire de Mouliherne Alain BOURDIN.



Durant cette journée, de nombreux visiteurs et anciens membres se sont attardés devant l'exposition de photos et d'articles de journaux retraçant les activités de l'association puis autour d'un repas confectionné par l'œil de Bœuf d'Auvergne, ils ont pu se remémorer des nombreux souvenirs, puis danser au rythme de l'accordéon de Marielle BELLANGER.



Avec beaucoup d'émotion, le président de l'association Jean-Pierre RAVENEAU a évoqué les nombreuses parties de carte, de repas, de voyages et de moments partagés de rires et parfois d'épreuves traversées ensemble durant ces cinquante années. Et a rendu un bel hommage à Maurice GILLES, président pendant plus de 38 ans.

Le club est né le 25 janvier 1975 sur proposition d'Émile BOURDIN, conseiller municipal sous le mandat du Docteur COUTURIER, maire de Mouliherne afin de créer un club pour les retraités dans le but de leur offrir un espace pour se retrouver, discuter, rire et partager. **Aujourd'hui le Club perdure ces traditions toujours sous sa devise : « Convivialité et Solidarité ».**

La 53^{ème} Foire aux Pommes



Course caisses à savon

Cette année avec une météo plus clémentine, la 3^{ème} édition de course de caisses à savon, s'est déroulée le samedi 18 octobre.

Sous un beau soleil et devant un public enthousiaste, 37 équipages ont dévalé la pente dans des véhicules aussi farfelus que créatifs. Si la vitesse comptait l'originalité et l'esthétique étaient également récompensés.

Les spectateurs ont pu profiter de l'ambiance musicale et conviviale

animée par la Band'Allonnaise et également suivre les courses en direct via des écrans géants placés l'un au parc des coureurs et l'autre à l'arrivée.



Sur les 2 jours, les visiteurs ont pu profiter de l'exposition à la salle de sport, sur la traite depuis le XX^{ème} siècle. En extérieur avait été installé du matériel agricole de fenaison des années 1900 à nos jours. Dans la salle, la production laitière depuis le XX^{ème} siècle à aujourd'hui y était visible sur plusieurs modules.

Du beurre était confectionné sur place grâce à l'association Tradition et Loisirs de Saint-Laurent-en-Lin qui présentait la production du jus de pommes du pressoir à la dégustation.



Côté vide-greniers, malgré une météo incertaine, environ 200 exposants ont répondu présent et les beignets ont eu toujours autant de succès.



Merci à la municipalité de Mouliherne, à la ville de Saumur pour le prêt de matériel, aux sponsors, aux secrétaires de mairie et agents communaux.

Merci également à tous les responsables qui organisent cette foire et qui drainent de nombreux bénévoles.

Rendez-vous samedi 17 et dimanche 18 octobre 2026 pour la 54^{ème} Foire aux Pommes et la 4^{ème} édition de Course de caisses à savon.



Sapeurs-pompiers Retraités

L'année 2025 a été marquée par quelques sorties et convivialité :

- Le 4 février 2025, nous avons été conviés à la galette des rois à Dampierre sur Loire.
- Le 24 mai 2025, le rassemblement quinquennal a eu lieu à la Pommeraye.

Les Sapeurs-Pompiers Retraités de Mouliherne vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.

Le Délégué Jean-Paul GUIDOIN -
02 41 67 09 32

Amicale des sapeurs-pompiers

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Mouliherne œuvre au quotidien pour renforcer les liens entre les sapeurs-pompiers, leurs familles et la population, tout en contribuant à la vie de notre centre de secours. L'année 2025 fut marquée par notre premier loto le dimanche 16 février 2025, nous remercions la population de notre commune et des alentours pour sa participation. Les animations prévues pour 2026 sont le renouvellement du concours de belote le dimanche 1^{er} mars 2026, du méchoui le samedi 04 juillet 2026 à la Louisière et de la soirée paella le samedi 07 novembre 2026. Chères habitantes, chers habitants : Votre soutien est précieux ! En participant à l'Amicale, lors de notre passage aux calendriers par votre accueil, vous contribuez directement à la vie et à l'efficacité de l'amicale. Un grand merci aux bénévoles, aux familles, aux sapeurs-pompiers actifs et retraités et à la commune qui, ensemble, permettent à l'Amicale de maintenir une dynamique utile, conviviale et solidaire.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Mouliherne adresse à l'ensemble des habitants ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Sapeurs-pompiers

L'année 2025 fut marquée par de multiples interventions que nous avons réussi à assurer. Cependant nous sommes toujours à la recherche de personnes pour nous rejoindre afin d'assurer ce service de secours à la population.

Donc nous réitérons le souhait de recruter. Nous sommes 11 sapeurs-pompiers alors que nous devrions être au minimum 15 agents. Si vous le souhaitez, vous pouvez contacter : LTN Sébastien Auvinet 0628288975 ou son adjoint Stéphane Broumault 0607626547. Ainsi que la mairie de Mouliherne.

L'ensemble du personnel, officiers, sous-officiers caporaux et sapeurs vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.

**Vous souhaitez devenir
sapeur-pompier
volontaire ?**

Plus d'informations en scannant
ce QR Code





Association des cavaliers et randonneurs de la Riverolle



Le 27 novembre 1995, il y a donc 30 ans, l'A.C.R.R. (Association des Cavaliers et Randonneurs de la Riverolle) a été officiellement créée et est restée attachée à Mouliherne.

Notre association organise des randonnées, un dimanche par mois, pour marcheurs, cyclistes (VTT, VTC électriques ou non), cavaliers, attelages, qui se concluent toujours dans la convivialité et la bonne humeur autour d'un pique-nique, non obligatoire,

permettant ainsi à chacun de mieux se connaître, d'échanger et de discuter.

En 2025, nos randonnées nous ont conduit à travers les communes de Neuillé, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Vernail-Le-Fourrier, Blou, Linières-Bouton et bien sûr Mouliherne, notamment. Ces sorties sont parfois agrémentées de visites culturelles (châteaux, églises) et permettent de contempler les divers paysages de notre région, qu'ils s'agissent de chemins creux, plaines, sous-bois, pistes forestières, prairies, ou plans d'eau...

Cette année nous avons célébré les 30 ans lors d'un déjeuner-spectacle à Saint-Germain-sur-Vienne, ainsi qu'une agréable journée au bord d'un plan d'eau en juillet, avant de partager une belle journée « Paëlla » en décembre.

Que vous soyez marcheur, cycliste, cavalier, conducteur d'attelage, rejoignez-nous pour partager ces moments de convivialité, de sport et de festivités, toujours dans la bonne humeur.

En 2025 le bureau est constitué de :

Présidente : Myriam Bouillault - Secrétaire : David Orioux - Trésorière : Nadine Mercier. Conseil d'administration : Bernadette Couet, Patricia Lorieux, Alain Renard

Contact par mail : davidorieux71@sfr.fr ou téléphone 06 37 45 81 16



Club de l'Amitié

La devise du Club est l'Amitié,
Convivialité et Solidarité.



Activités 2025

- La réunion générale a eu lieu le 23 janvier à la salle des Loisirs.
- Le 20 mars et 16 octobre : Concours de belote à la mûlée.
- Le 23 avril et 24 septembre : Concours régional de belote.
- Le 15 mai et 20 novembre : Loto.
- Une sortie d'une journée a été faite le 11 septembre à la noce maraîchine.
- Le 11 décembre : Repas de Noël.
- Le 5 juin 2025, nous avons fêté le 50^{ème} anniversaire du Club. 88 convives ont répondu présent. Ce fut une belle journée.
- La réunion générale de 2026 est programmée le 22 janvier 2026 à la salle des loisirs.
- Des rendez-vous tous les 15 jours le jeudi ont lieu au foyer du club.

Toute personne désireuse de faire partie du club peut s'inscrire auprès de Jean-Pierre RAVENEAU 02 41 67 09 69 ou Jocelyne QUARTIER 02 41 67 09 38.

Composition du bureau :

Président : Jean-Pierre RAVENEAU
Vice-Présidente : Jocelyne QUARTIER
Secrétaire : Christiane LASSEU
Secrétaire adjoint : Michel BOULISSIÈRE
Trésorière : Nicole JOBIN
Trésorière adjointe : Colette LAURENT
Membres : Ginette NOSSEREAU,
Michelle HARDOUIN, Sylviane DOUAIRE,
Bernard MARGAS et Christian CALLET
Meilleurs vœux pour 2026



Club sportif Moulihernais

La section Foot Loisir du CSM (Club Sportif Moulihernais) poursuit son développement et compte aujourd'hui 23 licenciés. L'équipe rassemble des joueurs de tout âge, unis par l'envie de pratiquer le football dans une ambiance conviviale, sans pression de résultat ni compétition.



Nous disputons nos rencontres le vendredi soir, face aux équipes des communes voisines. Le fair-play, la bonne humeur et la camaraderie restent les maîtres mots, sur le terrain comme lors des échanges d'après-match.

Nous remercions chaleureusement nos partenaires BRUNO RAGAIN, TRAITA SERVICE ainsi que la MUNICIPALITÉ et le RELAIS SAINT GERMAIN dont le soutien contribue au bon fonctionnement de la section.

Le Foot Loisir est ouvert à toutes et à tous. Si vous souhaitez vous dépenser, rencontrer de nouvelles personnes et partager un moment chaleureux chaque semaine, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : cs.moulihernais@gmail.com

Le bureau :

Président : Morgan Ferte

Trésorier : Hervé Lucas

Secrétaire : Romain Cantin

Membres : Teddy Petrement, Victor Ferte

Union Nationale des Combattants

- 14 février 2025 : Assemblée Générale à la salle des loisirs. Avant de commencer la réunion, une minute de silence a été observée à la mémoire de Raymonde Hardouin. Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux adhérents : Alain Leguy et Claude Lequipé.
- 26 mai 2025 : Tous les ans au cimetière, en présence de Monsieur le Maire, Alain BOURDIN, nous rendons hommage au Lieutenant Mac Donald, aviateur américain, mort au champ d'honneur. Nous sommes toujours présents à toutes les manifestations patriotiques.
- 11 octobre 2025 : 180^{ème} Anniversaire des combats de Sidi-Brahim à Mazé-Millon. Mouliherne était représentée par 2 drapeaux portés par David Brault et Christian Larouturou, accompagnés par Jean Marin et Michel Douin.

Nous sommes 23 adhérents dont 7 nouveaux.

Vous avez fait votre service militaire, vous avez servi la France venez nous rejoindre.

Pour que tous ceux qui ont donné leur vie pour la France ne soient jamais oubliés comme notre copain Marcel Hardouin, tué en Algérie.

Nous déplorons 2 décès en 2025 :

Notre trésorier, Rémy Percevault, qui a tenu admirablement les comptes depuis de nombreuses années et Raymond Liger.

Le bureau :

Président : Michel DOUIN 02 41 67 70 96

Vice-Président : Michel CANTIN

Secrétaire : Monique BRÉHIER

Manifestations 2026 :

14 février : Assemblée Générale

14 décembre : Commémoration



Société de chasse Saint Hubert

Chaque année, des comptages de cervidés et de lièvres sont effectués pendant l'été. En fonction du nombre, des bracelets sont distribués. La gestion des prélèvements est primordiale pour réguler la faune sur notre territoire. De même pour la chasse aux animaux non soumis au plan de chasse tel que le prélèvement des sangliers et des renards qui est indispensable et essentielle pour réduire les dégâts importants sur les cultures et les élevages de volailles. Les sociétaires remercient sincèrement les propriétaires pour la mise à disposition des terres chassées.

Répondant à l'appel de la Fédération nationale des chasseurs du samedi 17 mai, nous tenions à remercier la

municipalité de nous avoir reçu devant la mairie autour d'un buffet campagnard. Cette initiative symbolique visait à réaffirmer l'importance de la chasse dans la gestion durable des territoires ruraux.

Composition du bureau

Président : Didier LUSSON

06 13 48 31 39

1^{er} Vice Président : Marcel BOUVET

2^{ème} Vice Président : Marc MARIN

Trésorier : Dany LUSSON

Trésorier Adjoint : Sébastien POUSSIN

Secrétaire : Vonic LUSSON

Secrétaire Adjoint : Pascal HARDOUIN



Associations

L'APPM

Composition du CA :

Présidente (en cours) ; Patrick TOURLET, secrétaire ; Jennifer BOUQUET, secrétaire-adjointe ; Claudine COITE, trésorière ; Christian CALLET, trésorier-adjoint, Patricia MARTINEAU, Béatrice HELIN, Denise CHAMPENDAL.

Actions 2025 :

- 31 janvier : Assemblée Générale.
- 26 avril : Jardi-troc.
- 19 mai et 2 juin : animation auprès des enfants de l'école pomme de reinette autour de l'eau, fabrication de petits moulins à eau.
- 25 mai : Mouliherne Sixties...
- Installation des cartes postales anciennes sur les murs de Mouliherne, en collaboration avec la mairie.
- 20 septembre : participation aux journées européennes du patrimoine par le biais d'une conférence : l'église Saint Germain de Mouliherne à travers les âges. Signature d'une convention tripartite entre la municipalité, la fondation du patrimoine et l'APPM dans l'objectif de collecter des fonds pour les travaux à réaliser dans l'église.
- 18 et 19 octobre : participation à la foire aux pommes, tenue d'un stand APPM.
- 15 novembre Jardi-troc d'automne avec atelier de taille des rosiers et exposition de plantes carnivores.

Actions 2026 :

- 30 janvier : Assemblée Générale.
Définition avec la municipalité des objectifs de travail de la commission « bâti ».
- Participation aux travaux SMBAA : Conditions et moyens d'une gestion durable sur le bassin de la Riverolle ; quel projet pour le territoire ?
- Jardi-troc : 18 avril et 14 novembre.
- 26 avril : Concert de Mélodie Chorale de Noyant à l'église Saint Germain à Mouliherne à 17h dans le cadre de la campagne de don.
- 9 et 10 mai : Mouliherne Sixties, le retour.
- 19 et 20 septembre : Participation aux journées du patrimoine.
- Mise en place d'animations pour la collecte de fonds pour les travaux de l'église.
- Mise en ligne de notre site internet.

Facebook : APPM49



Début rue des Moulins



Mi-rue des Moulins



Fin rue des Moulins

Les Gaules du Lathan



La saison a débuté par l'ouverture de la truite le 8 mars 2025. A cette occasion, cent kilos de truites ont été déversées sur la Riverolle, puis une autre centaine de kilos de truites pour le second lâché du 3 avril.

Sur le plan d'eau de La Louisière un déversement de tanches, gardons et brochets a eu lieu le 15 janvier 2025. Sur ce même plan d'eau, nous avons proposé des animations pêche en partenariat avec la fédération pour les plus jeunes avec les écoles de Mouliherne et le collège St Joseph de Longué. C'est au total plus d'une centaine d'enfants qui ont participé à ces ateliers découvertes de la pêche. De plus, en juillet dans le cadre du sport vacances, des enfants de Longué ont pu s'initier à la pêche. Pour rappel, les activités et animations pour les enfants sont financées en grande partie par Les Gaules du Lathan. L'association fonctionne grâce au bénévolat de quelques personnes, si vous souhaitez vous investir et nous rejoindre n'hésitez pas à prendre contact avec votre association...

Contacts :

Président : Arnaud Guimas
(06 81 48 84 26)
Trésorière : Brard Béatrice.

Associations

Cercle Saint René

Activités de l'année 2025 :

- Du 29 septembre 2024 au 8 décembre 2024 : Challenge Vivéco.
Vainqueurs : Raymonde Margas et Pascal Margas.
- Du 16 décembre 2024 au 15 février 2025 : Challenge du Président.
Vainqueurs : Michel Boulissière et Gilbert Percevault.
- Dimanche 9 février 2025 : Assemblée Générale au siège de la société 6 place de l'Église.
- Du 10 mars 2025 au 18 mai 2025 : Challenge d'invités.
Vainqueurs : Vonic Lusson, Alain Delétang et Viviane Lhuillier.
- Du 19 mai au 28 juin 2025 : Challenge communal.
Vainqueurs : Franck Breton et Joris Goulet.
- Samedi 27 septembre 2025 : Challenge 1 sénior et 1 junior, Fédération du saumurois.
- Le challenge du Vivéco a commencé depuis le 28 septembre 2025.
La finale est programmée au dimanche 14 décembre 2025.
- Nous participons aux éliminatoires de section de différents challenges de fédération.
 - Challenge Départemental - challenge Robert & Marcel, (Fédération Française de Boule de Fort).
 - Challenge Super U - challenge de la ville de Saumur, challenge de l'agglomération et le challenge Combier (Fédération du Saumurois).
 - Le mardi matin et après-midi : parties amicales.
 - 2 repas sont organisés à la salle de Saint René, le jour des finales des challenges Vivéco et d'invités.

Date à retenir pour 2026

Dimanche 8 février 2026 : Assemblée Générale au siège de la société 6 place de l'Église.

Le bureau :

Président et responsable des challenges : Bernard Margas - 06 76 22 03 34

Secrétaire :

Xavien Connan

Secrétaire adjoint :

Antoine Valette

Trésorier :

Bruno De Coligny

Trésorier adjoint :

Gilles Loison

Membres :

Evelyne Lusson

Chantal Margas

Michel Boulissière - Robert Maugin



Le Cercle Saint René vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

Le Moulin à Paroles

Suite à notre participation au concours organisé par la commission culturelle de l'agglomération de Saumur Val de Loire, nous avons, pour la 2^{ème} fois, remporté le premier prix.

C'est pourquoi, vendredi 26 septembre 2025, pour notre plus grand bonheur, nous avons pu vous interpréter la pièce « Boeing, Boeing » de Marc Camoletti devant une salle comble au théâtre du Dôme à Saumur.

La troupe du moulin à paroles prépare sa nouvelle saison. Elle vous prépare avec joie une comédie de René BRUNEAU intitulée « Maman, y'a papa qui bouge encore ! ». Cette comédie en 3 actes se jouera les vendredis 6, 13, 20 et 27 Mars 2026, les samedis 7, 14, 21 et 28 Mars 2026 et les dimanches 15 et 22 Mars 2026.

Nous comptons sur votre présence cette année. Il est préférable de réserver vos places pour cela vous pouvez appeler Marie Noëlle BOURDIN au 06 76 27 84 91. D'ici là, toute la troupe vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.



L'équipe du Moulin à Paroles au théâtre du Dôme à Saumur

Le Bureau :

Présidente : Pierrette GILLIER

Vice-Président : Eric RABOIN

Trésorier : Agnès BOURDIN

Secrétaire : Valérie RABOUAN

Contact :

Madame GILLIER Pierrette

Téléphone : 07 86 76 60 79

Mail : didier.gillier@orange.fr



Mouliherne Endurance Équestre

Comme chaque année, la journée d'endurance équestre a été une vraie réussite, il est vrai que le site de la Louisière et le circuit ravissent toujours les participants.

De cette belle journée, nous retiendrons également la performance des cavaliers et de leur monture, en effet nous n'avons eu aucune élimination (seule course des pays de la Loire avec 100% de réussite).

L'association remercie la collectivité pour son soutien, l'ONF, les bénévoles qui permettent entre autres la sécurisation des traversées de routes, le propriétaire du terrain qui nous facilite le stationnement des véhicules et la sécurité des chevaux, cette union de compétences permet la réussite de cette journée.

Cette manifestation est ouverte à tous cavaliers possédant une licence FFE (club, amateur ou pro).

Dès maintenant vous pouvez rejoindre l'association auprès de Brigitte Smith 06 86 40 89 18 ou sbri@orange.fr c'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour préparer notre journée du 13 septembre 2026.

Mouliherne Endurance Equestre vous souhaite une excellente année 2026.

Club omnisport



Venez nous rejoindre pour pratiquer du sport loisir dans la salle toute équipée multisports : Basket, Badminton, Handball, Tennis de table ainsi que des cours de renforcement musculaire pour une adhésion de 40€. N'hésitez pas à venir le jeudi à partir de 19h30 où une bonne équipe vous attend. De plus des cours de gym douce sont proposés tous les jeudis de 9h à 10h encadré par un éducateur à l'année pour une licence de 80€. Le premier cours est gratuit n'hésitez pas.

Tout le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

Le bureau :

Président : FERTE Morgan

Vice-Président : CANTIN Stéphane

Trésorière : HERVE Sylvaine

Secrétaire : GIRARD Charlotte

Vice-Secrétaire : CANTIN Laurence

Pour tout autres renseignements contacter le : 06 99 93 36 31

ou clubomnisportmoulihernais390@gmail.com

Retrouvez nous sur notre page Facebook : Club Omnisports Moulihernais.



EMPLOI DU TEMPS SALLE DE SPORT										
HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE			
8H00	ECOLE	ECOLE	LIBRE	ECOLE	ECOLE	LIBRE	LIBRE			
8H30										
9H00										
9H30				GYM DOUCE 9H 10H						
10H00										
10H30										
11H00				ECOLE						
11H30										
12H00										
12H30										
13H00										
13H30	ECOLE	ECOLE		LIBRE	ECOLE			LIBRE	LIBRE	
14H00										
14H30										
15H00										
15H30										
16H00										
16H30										
17H00	LIBRE	LIBRE		LIBRE	LIBRE			LIBRE	LIBRE	
17H30										
18H00										
18H30										
19H00	TENNIS DE TABLE	TENNIS DE TABLE		LIBRE	RENFORCEMENT MUSCULAIRE 19H 20H					
19H30										
20H00										
20H30										
21H00										
21H30										
							BADMINTON	FOOT LOISIRS EN HIVER		

Associations

Comité des Fêtes



Les activités en 2025 :

- L'Assemblée Générale et le repas des bénévoles ont eu lieu le samedi 22 février dans la salle de sport. 100 personnes étaient présentes à l'AG et 160 au repas des bénévoles. Cette année, pas de spectacle après le repas mais un moment de convivialité, d'échange entre les bénévoles autour d'un jeu de carte, d'un jeu de société ou de la tireuse à bière... !! L'ambiance fut remarquable et cette nouvelle formule fut appréciée et sera reconduite pour 2026.

Suite à l'Assemblée Générale, le bureau est composé :

- Président : Laurent FERTE
- Vice-Président : Dimitri MOTHAIIS
- Secrétaire : Martin LANDELLE
- Trésorière : Brigitte CHAUSSEPIED
- Les autres membres du conseil d'administration sont : Johan BOUQUET, Claudine COITE, Julie GALANT-MÉZIÈRES, Jean-Paul GUIDOIN, Alain MARTINEAU, Alexis PERROCHON.
- Nous avons participé à la 1^{ère} édition de Mouliherne Sixties organisé par l'Association Patrimoine et Paysages Moulihernais (APPM) le 25 mai 2025. Nous renouvellerons notre participation pour 2026.
- Nous avons animé la soirée Estivale du 13 juillet pour accompagner le superbe feu d'artifice, tiré sur le plan d'eau de la Louisière et offert par la municipalité, en proposant de la restauration (saucisses - frites), une buvette et une soirée dansante animée par un DJ.
- La 53^{ème} Foire aux Pommes s'est déroulée les 18 et 19 octobre avec au programme course de caisses à savon, exposition, fête foraine, vide grenier (voir l'article consacré à la foire aux pommes).
- Enfin, l'année se clôture par le marché de Noël qui a eu lieu le dimanche 7 décembre 2025 à la salle de sport. Cette année pas de spectacle pour les enfants mais un atelier animé par l'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école Pomme de Reinet pour réaliser des maquillages et des tatouages éphémères. Le Père Noël est passé rendre visite aux enfants le matin à 11h et l'après-midi à 15h00. Ils ont pu se faire prendre en photo dans un espace aménagé.

A noter dans votre agenda 2026 :

- Samedi 31 janvier, à la salle de sport, l'Assemblée Générale et repas des bénévoles.
- Lundi 13 juillet, Soirée Estivale, animation au plan d'eau autour du feu d'artifice.
- La 54^{ème} Foire aux Pommes aura lieu le samedi 18 et dimanche 19 octobre avec le samedi la 4^{ème} édition de course de caisses à savon, le dimanche le vide-greniers et sur les 2 jours l'exposition à la salle de sport sur le thème de « La Pomme ».
- Le Marché de Noël se déroulera le dimanche 6 décembre à la salle de sport.

Merci aux nombreux bénévoles, aux sponsors, aux commerçants et à la municipalité pour leur implication.

Venez participer à nos animations ou rejoindre l'équipe des bénévoles, vous serez accueillis chaleureusement. Laurent FERTE - 06 81 57 96 35



La Grande Tablée

L'association la Grande Tablée revient sur la soirée du 14 juin 2025, un moment convivial qui a rencontré un vif succès. Le public a particulièrement apprécié l'authentique ambiance guinguette, chaleureuse et festive qui a accompagné la traditionnelle entrecôtes- frites ainsi que l'animation musicale tout au long de la soirée.

Face à cet engouement, l'événement sera reconduit le samedi 13 juin 2026 pour une nouvelle Guinguette

Nous adressons nos remerciements sincères à nos sponsors, à l'ensemble de nos bénévoles pour leur formidable travail, à la municipalité pour le prêt du lieu et le comité des fêtes pour le prêt de matériel



Le bureau vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026

Président : Stéphane Cantin
Vice-Président : Eddy Braud
Secrétaire : Nathalie Loison
Vice*secrétaire : Sylviane Brault
Trésorier : Gilles Loison
Vice trésorier : Yohan Boutin
Membres : Sandrine Potin, Benoit Brazille

Infos pratiques

Location (TARIFS AU 11 MARS 2024)

DCM DU 03/11/2025 – 2025-62

SALLE DES LOISIRS

LA CHAUMIÈRE

- Habitant de Mouliherne

La journée	110 euros
2 jours	160 euros
Demi-journée (4 heures)	50 euros

- Habitant hors commune

La journée	250 euros
2 jours	350 euros
Demi-journée (4 heures)	100 euros

- Association communale Gratuit

- Associations hors commune

La journée	100 euros
2 jours	150 euros
Demi-journée (4 heures)	70 euros

- Habitant de Mouliherne

La journée	90 euros
2 jours	135 euros

- Habitant et associations hors commune

La journée	200 euros
2 jours	300 euros

- Association communale Gratuit

- Demi-journée 50 euros (4h hors week-end)

Supplément chauffage du 1^{er} octobre au 31 mars : 30 euros/jours

Le Moulihernais qui réserve doit obligatoirement être signataire du contrat et être présent à la manifestation.

CAUTION :

- SALLE : 1000 euros. En cas de détérioration d'un montant supérieur, la différence, sur présentation de facture, sera demandée.
- MÉNAGE : 100 euros (si salle mal nettoyée à la remise des clés).
- **Une attestation d'assurance responsabilité civile vous sera demandée et la copie de votre carte d'identité.**

ASSOCIATION : Merci d'informer le secrétariat de mairie à chaque occupation de salles.

Ordinateur à disposition

Un ordinateur portable est à disposition pour toutes démarches administratives dématérialisées. Vous pouvez l'utiliser durant les heures d'ouverture de la mairie : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 9h à 12h et 14h15 à 17h15. Samedi matin de 9h à 12h.

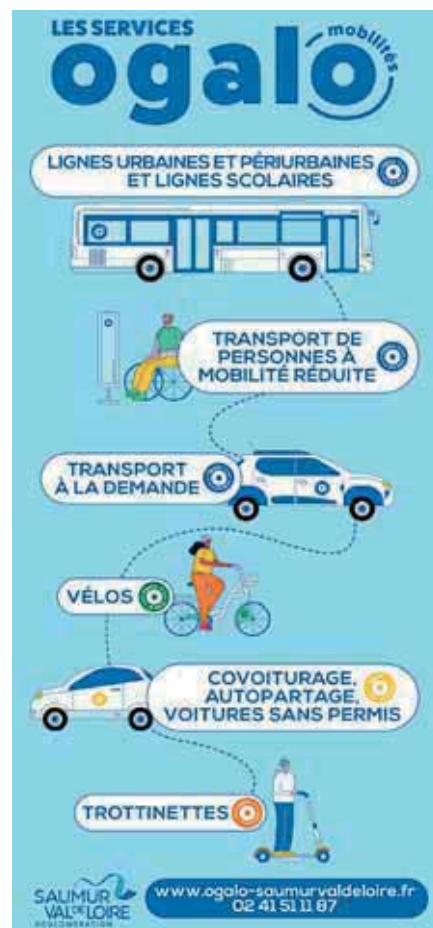
Rappel aux propriétaires de chien

Pour rappel, le fait de ne pas ramasser les déjections de son animal sur la voie publique est passible d'une amende forfaitaire de 135 € (articles R.541-76-1 du Code de l'environnement et R.634-2 du Code Pénal).



Tarifs chenil chiens errants

Forfait capture 50 € et de 15 € frais de pension par jour tarifs au 03/11/2025, applicable jusqu'à la prochaine délibération.



Covoiturage

Le covoiturage initié par le Département permet de parcourir un trajet à plusieurs en se répartissant les frais de transports. Une formule qui se développe, plus conviviale, plus environnementale.

Site : www.covoiturage49.fr

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : **c'est interdit !**

Article L541-21-1, II du code de l'environnement depuis le 10/02/2020

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants* en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure diisocyanates et furanes.

L'utilisation et la vente d'équipements et d'incinérateurs de jardins est interdite.

Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 750 euros** (art. R541-78, 14° du code de l'environnement).

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Le compostage domestique

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

Le broyage et le paillage

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : la **tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

La déchèterie

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Plus de 360 déchèteries couvrent la région Pays de la Loire.

Mise à jour 2021



Pêche

Pour les adeptes de la pêche, au plan d'eau « La Louisière », vous y trouverez gardons, tanches, carpes, brochet et aussi des écrevisses. Il est possible d'y passer la journée. La carte est disponible au VIVECO : 09 83 61 13 35

TARIFS 2026 :

CARTE À LA JOURNÉE :

- - 12 ans : 7 €
- Adulte : 11,90 €

CARTE VACANCES :

- 36 € la semaine

CARTE À L'ANNÉE :

- 12 - 18 ans : 26 €
- Femme : 41 €
- Adulte (lieu de pêche : départements 49 et limitrophes) : 112 €
- Adulte (lieu de pêche : département 49) : 84 €

Réglementation de la pêche sur le carpodrome de La Louisière

- Être détenteur d'une carte de pêche auprès d'une AAPPMA.
- 1 seule canne autorisée par pêcheur avec ou sans moulinet (Techniques de pêche : au coup avec une canne à emmanchement équipée d'un élastique, method feeder et anglaise).
- Pêche aux leurres, aux vifs, à la plombée et à la mouche interdite.
- Remise à l'eau obligatoire des poissons, no kill intégral toutes espèces.
- Sacs de conservation et bourriches interdits.
- Hameçon simple sans ardillon obligatoire.
- Utiliser une épuisette de grande taille. Utiliser un tapis de réception.
- Pêcher avec du nylon et non de la tresse.
- Amorçage léger et graines cuites uniquement.
- Pêche possible 30 minutes avant le lever du soleil jusqu'à 30 minutes après le coucher du soleil.

Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en quelques clics



Rendez-vous sur le site de votre mairie.



Construction nouvelle ou extension, modification de façade, changement de fenêtres, de clôture, abri de jardin, piscine...

C'est désormais possible avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Je dépose mes demandes en quelques clics !

Rendez-vous sur <https://gnau43.operis.fr/longuejumelles/gnau/>



Plus besoin de se déplacer en mairie.



Je bénéficie d'avantages immédiats !



Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Besoin de renouveler sa carte d'identité ?

Que dois-je faire ?

- 1 - Faire votre pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- 2 - Créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://passeport.ants.gouv.fr> ou entrer vos identifiants via France connect (impots.gouv.fr, ameli.fr, l'identité Numérique La Poste, MobileConnect et moi, msa.fr et Alicem)
Saisir votre état-civil et votre adresse.
- 3 - Noter le numéro de votre pré-demande.

- 4 - Contacter une des mairies équipées de bornes biométriques ci-dessous :



- 5 - Rassembler les pièces justificatives :

- ✓ Copie intégrale de l'acte de naissance (Mairie du lieu de naissance) de moins de 3 mois.
- ✓ Deux photos d'identité (norme document d'identité).
- ✓ Justificatif de domicile récent (Facture Orange, Enedis, ...) de moins d'un an.
- ✓ Attestation sur l'honneur pour personnes majeures hébergées + carte d'identité de la personne hébergeant.
- ✓ Attestation sur l'honneur pour personnes mineures hébergées + carte d'identité de la personne hébergeant.
- ✓ Ancienne carte d'identité.
- ✓ En cas de divorce des parents : copie du jugement de divorce pour enfant ou autorisation de l'autre parent si pas de jugement + carte d'identité des parents.
- ✓ Si la demande est consécutive à une perte ou à un vol, fournir en plus une attestation de perte ou de vol et un timbre fiscal de 25€.

- 6 - Le jour du rendez-vous, présenter le numéro de votre pré-demande et déposer votre dossier puis procéder à la prise d'empreintes digitales.

- 7 - Attendre la confirmation de la mairie où vous avez déposé votre dossier pour venir retirer votre nouvelle carte d'identité.

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

RPE

Le RPE (Relais Petite Enfance)

Loire-Longué est un service gratuit

financé par la CAF et le SIVU Loire-Longué. Accessible aux familles, aux assistantes maternelles et gardes à domicile, il vient renseigner sur les démarches à effectuer, de la recherche d'un mode d'accueil à la clôture d'un contrat. Les informations diffusées se basent sur la convention collective des assistants maternels du particulier employeur.

Au RPE, vous trouverez aussi la liste des assistants maternels du territoire et des indications pour vos recherches.

Site internet : Le Relais Petite Enfance du SIVU Loire-Longué

Facebook : SIVU Loire-Longué

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Marjolaine COUTANT (éducatrice de jeunes enfants)

Animatrice du RPE Loire-Longué et Directrice adjointe du SIVU Loire-Longué

1 place du Maréchal LECLERC

(Pôle administratif Longuéen)

49160, Longué- Jumelles

06 77 73 91 07

Mission locale



La Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur insertion sociale et professionnelle. Orientation, mobilité, logement, santé, citoyenneté, emploi, formation... toutes les thématiques sont abordées afin de pouvoir lever les freins à leur insertion professionnelle.

Une permanence animée par Nicolas PELLETIER, a lieu sur rendez-vous les mercredis matin de 9h à 12h et de 9h à 17h les mercredis une semaine sur deux à la mairie de Vernantes. Une autre

permanence animée par Tiphaine DOUBLET, a lieu sur rendez-vous les lundis, mercredis et jeudis, de 9h à 17h au 8 rue de la libération à Longué-Jumelles.

Besoin d'un rendez-vous ? N'attendez plus et contactez la Mission Locale au 02 41 38 23 45.

Cindy FOURREAU, conseillère Relation Entreprises, accompagne et conseille les employeurs du territoire dans les démarches de recrutement.

Vous pouvez la joindre au 06.42.03.70.21.

Secours catholique

Partagez vos vacances

Devenez famille de vacances



Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille. Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous au 02 41 88 85 65

mail : mainetloire@secours-catholique.org

Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers

Coupes de bois et abattages d'arbres / défrichage

Si les arbres sont situés dans un Espace de Bois Classé (EBC) du Plan Local d'Urbanisme : En l'absence d'un plan simple de gestion agréé ou de soumission au régime forestier (forêts domaniales gérées par l'ONF) ou d'exceptions édictées par arrêté préfectoral (voir arrêté préfectoral du Maine-et-Loire ci-dessous), les coupes de bois et abattages d'arbres sont soumis à une déclaration préalable à déposer à la mairie (cerfa 13404-06) ainsi qu'à une autorisation préfectorale (cerfa 12530*03) à déposer à la DDT du département. Il va sans dire que le défrichage est interdit.

Si les arbres sont situés hors du champ EBC : La demande d'autorisation de coupes de bois ou d'abattages d'arbres n'est pas obligatoire. Par contre, un défrichage fait l'objet d'une demande d'autorisation (cerfa 13632*07) à adresser à la DDT.

Afin de qualifier juridiquement l'opération (défrichage ou coupes de bois/abattages d'arbres), renseignez-vous auprès de la mairie surtout si le débordage emprunte les chemins communaux.

Aide financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques

Gratuité pour les particuliers qui retiennent l'ASAD 49.

Aide financière communale de 50 euros pour les particuliers qui retiennent une autre entreprise.

Attention : L'utilisation de Flash-Ball par une entreprise pour détruire le nid de frelons asiatiques ne donnera pas lieu à une aide financière de la commune. Avant de prendre contact avec l'ASAD 49 ou une entreprise, contactez la mairie au 02 41 67 09 00 ou par mail : mouliherne@wanadoo.fr. Nous traiterons votre demande.

Reconnaître un frelon asiatique d'un frelon européen

Frelon asiatique (à pattes jaunes)

Taille adulte
Reine : 24-32 mm
Ouvrière : 20-26 mm
Mâle : 24-27 mm
La tête est orange avec un front noir
Le thorax est entièrement brun et noir
L'abdomen est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec un seul segment orange
Les pattes sont jaunes à leurs extrémités



Frelon européen

Taille adulte
Reine : 27-39 mm
Ouvrière : 19-30 mm
Mâle : 21-31 mm
La tête est jaune avec un front roux
Le thorax est tacheté de roux, de noir et de jaune
L'abdomen est roux à la base puis jaune rayé de noir
Les pattes sont brunes et rousses



IMPORTANT :

PIÉGER LES FONDATRICES avant qu'elles ne fondent une colonie de plusieurs milliers d'individus. Le piégeage de printemps permet de capturer les reines fondatrices avant qu'elles ne se cloîtent chacune dans un nid secondaire.

Piégeage de printemps mode d'emploi : utiliser un piège sélectif. Les modèles préconisés par le plan national sont équipés d'une grille qui filtre les entrées et permet aux insectes non ciblés de ressortir. L'appât est inaccessible aux insectes pour éviter les noyades et ainsi augmenter les chances de s'échapper pour ceux qui ne sont pas ciblés. Pour un piégeage de printemps efficace, l'appât doit être renouvelé régulièrement.

Registre nominatif communal



La commune de Mouliherne dispose d'un registre nominatif communal destiné à inscrire les personnes âgées, isolées et fragilisées. Cela permet de pouvoir apporter conseils et assistance en cas d'événements exceptionnels (canicule, grands froids, épidémies...). L'inscription, sur ce registre ne relève pas d'une obligation pour les personnes concernées mais d'une démarche volontaire et facultative. Si vous faites partie des personnes concernées, il est important de remplir la fiche d'inscription disponible en mairie ou sur notre site internet <https://www.mouliherne.fr/.../registre-nominatif-communal> et de la retourner à la Mairie

Des travaux dans votre logement ?

Informations
Conseils
Accompagnement
Aides

Un SEUL numéro !
02 41 40 45 51

Guichet Unique! de l'Habitat

- Rénovation de votre logement
- Aménagement de votre habitat à la suite d'une perte de mobilité
- Maîtrise de vos consommations énergétiques
- Accès à des aides financières
- Accompagnement technique, juridique, financier et fiscal

SAUMUR VAL DE LOIRE AGGLOMERATION | Pôle Habitat | PLH | ANJOU | France Rénov'

Service-Public.fr

DANS VOTRE JARDIN

LES PESTICIDES CHIMIQUES, C'EST FINI !

INTERDIT	• Herbicides chimiques • Fongicides chimiques • Anti-limaces chimiques...	Achat, stockage, utilisation pour jardiner ou désherber
AUTORISÉ	• Compost • Fumier • Chlorure de sodium...	Les produits agricoles non transformés
QUE FAIRE ?	• Choisir des plantes adaptées au climat et au sol • Favoriser la présence de prédateurs naturels • Utiliser le paillage pour éviter les plantes indésirables • Installer des voiles anti-insectes	

CONSIGNES DE TRI

RETROUVEZ LES DÉCHETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS DANS L'APPLI KYRIELLE !

PAPIERS ET EMBALLAGES

..En vrac ou en sacs obligatoirement transparents dans votre bac



1 Vous habitez...

• A • BLOU | LA BREILLE-LES-PINS | MOULIHERNE
NEUILLE | S^t-PHILBERT-DU-PEUPLE

• B • BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX | DOUÉ-LA-FONTAINE
ÉPIEDS (UNIQUEMENT BIZAY) | S^t-MARTIN-DE-LA-
PLACE | VIVY

CALENDRIER 2026 !

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
Mercredi 7 Mercredi 14 Mercredi 21 Mercredi 28	Mercredi 4 Mercredi 11 Mercredi 18 Mercredi 25	Mercredi 4 Mercredi 11 Mercredi 18 Mercredi 25	Mercredi 1 Jeudi 9 Mercredi 15 Mercredi 22 Mercredi 29

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
Mercredi 6 Mercredi 13 Mercredi 20 Jeudi 28	Mercredi 3 Mercredi 10 Mercredi 17 Mercredi 24	Mercredi 1 Mercredi 8 Jeudi 16 Mercredi 22 Mercredi 29	Mercredi 5 Mercredi 12 Mercredi 19 Mercredi 26

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Mercredi 2 Mercredi 9 Mercredi 16 Mercredi 23 Mercredi 30	Mercredi 7 Mercredi 14 Mercredi 21 Mercredi 28	Mercredi 4 Jeudi 12 Mercredi 18 Mercredi 25	Mercredi 2 Mercredi 9 Mercredi 16 Mercredi 23 Mercredi 30

2 Votre jour de collecte est le

MERCREDI

3 Votre type de collecte

Grâce à la couleur figurant sur le calendrier, sortez le bac adéquat la veille au soir et rentrez-le une fois la collecte réalisée.



4 Jour férié = collecte reportée

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces reports de collecte sont notés en **bleu** dans le calendrier.



ON FACILITE LE GESTE DE TRI !



ERREURS FRÉQUENTES

Lors de la collecte du bac jaune "Papiers et Emballages", les agents retrouvent encore trop de :

- Sacs noirs et opaques
- Produits d'hygiène à usage unique
- Mouchoir en papier, essuie-tout, lingettes, nappes en papier

- Objets en plastique
- Appareils électroniques
- Pièces métalliques
- Tuyaux d'arrosage



À la déchèterie →

- Déchets d'activités de soins à risques infectieux
- Trouver un point de collecte sur www.dastri.fr

Dans le bac ordures ménagères →



OUTILS CONNECTÉS À VOTRE SERVICE



→ Localisez les points d'apport volontaire près de chez vous, retrouvez les consignes de tri, les horaires des déchèteries, activez les notifications de collecte et faites vos démarches en ligne 24/24h sur notre site Internet ou sur l'appli.



Appli Kyrielle

Kyrielle / Saumur Agglopropreté

201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR

02 41 50 44 67 / accueil@agglopropre49.fr

www.saumur-aggloproprete.fr



Vos déchets au quotidien



Conception : Service Communication CASVL | Crédits Photo : Citeo, Natison.com | Impression : IK Ignis Knealon - www.ikc.fr | Papier certifié PEFC issu de forêts gérées durablement.

DÉCHÈTERIES

HORAIRES EN VIGUEUR À PARTIR DE JANVIER 2026

☀ Hiver = mi-septembre → mi-juin
☀ Été = mi-juin → mi-septembre

SAUMUR

Le Clos Bonnet - 60 rue du Tunnel

- DU LUNDI AU SAMEDI
- ☀ Hiver : 8h30-12h / 13h30-18h
- ☀ Été : 7h30-12h / 13h-16h

S^T-LAMBERT-DES-LEVÉES

Bellevue - Route du Vieux Vivy

- DU LUNDI AU SAMEDI
- ☀ Hiver : 8h30-12h / 13h30-18h
- ☀ Été : 7h30-12h / 13h-16h
- DIMANCHE
- ☀ Hiver & été : 9h30-12h

MONTREUIL-BELLAY

Champ de Liveau - Les Quints

- MARDI, JEUDI ET SAMEDI
- ☀ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
- ☀ Été : 8h-12h / 13h-16h

ALLONNES

Rue S^t-Jean-des-Bois

- MARDI ET JEUDI
- ☀ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
- ☀ Été : 8h-12h / 13h-16h
- SAMEDI
- ☀ Hiver : 13h30-17h30
- ☀ Été : 8h-12h

VERNANTES

La Maladrerie

- LUNDI ET MERCREDI
- ☀ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
- ☀ Été : 8h-12h / 13h-16h
- VENDREDI ET SAMEDI
- ☀ Hiver : 9h-12h
- ☀ Été : 8h-12h

LONGUÉ-JUMELLES

Z.I. La Métairie

- DU LUNDI AU SAMEDI
- ☀ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
- ☀ Été : 8h-12h / 13h-16h

GENNES-VAL-DE-LOIRE

Z.A. des Sabotiers - Route de Doué

- MARDI, JEUDI ET SAMEDI
- ☀ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
- ☀ Été : 8h-12h / 13h-16h

DOUÉ-EN-ANJOU

Z.I. La Saulaie - Rue des Fougérons

- LUNDI, MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI
- ☀ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
- ☀ Été : 8h-12h / 13h-16h



IMPORTANT



→ Tout contenant ou contenu non conforme sera refusé.



→ Orientez les poignées des bacs côté rue pour faciliter la collecte par les agents.



→ Tout déchet en dehors du bac ne sera pas collecté.



→ Lavez votre bac régulièrement pour votre hygiène et celle des agents de collecte.



Annuaire Moulihernais & Numéros utiles

N° D'URGENCES

Sapeurs-pompiers 18
Centre antipoison 02 41 48 21 21
Gendarmerie 17

MAIRIE et AGENCE POSTALE

ouverture au public
02 41 67 09 00

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h15 à 17h15
Samedi de 9h00 à 12h00.
e-mail : mairie.mouliherne@wanadoo.fr
Site internet : www.mouliherne.fr
Levée du courrier : 14h15 en semaine et
11h15 le samedi

ÉCOLE PUBLIQUE POMME DE REINETTE

02 41 67 08 76

Directrice : Mme Cécile LEBLED
2 allée des écoliers

CANTINE

Mme Sonia HEURTIN

02 41 51 84 45

1 rue d'Anjou

OSTÉOPATHE

M. Benjamin LAUVRAY

06 89 46 52 46

Du lundi au mercredi de 8h00 à 21h00.
(Urgence dimanche soir : 19h).
8 rue d'Anjou

COMMERÇANTS

**Alimentation Générale
VIVECO**

Nathalie PERCEVAULT

09 83 61 13 35

Ouvert le lundi de 7h30 à 13h00
et de 15h00 à 19h00
du mardi au samedi de 8h00 à 13h00
et de 15h00 à 19h00
le dimanche de 9h00 à 12h30
2 rue de Touraine
Viveco2@bbox.fr

Bar Restaurant

« Le Relais Saint Germain »

02 41 40 83 97

Hélène NAU et Victorien BROSSARD
26 rue des Moulins

De mai à novembre

Ouvert Lundi, mardi jeudi et vendredi
de 7h30 à 21h30
Mercredi de 7h30 à 14h30
Samedi de 9h à 13h et de 17h30
à 21h30
Dimanche de 9h à 13h

De novembre à mai

Ouvert Lundi, mardi jeudi et vendredi
De 7h30 à 20h30
Mercredi de 7h30 à 14h30
Samedi
De 9h à 13h et de 17h30 à 20h30
Fermé le dimanche

Boulangerie

« La Mie des Moulins »

Alexi CAILLET et Loïs DE BORTOLI

02 59 16 37 40

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
de 7h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h00
Dimanche de 8h00 à 12h30
Fermé le lundi et 1 dimanche sur 2

Café Restaurant

« Le Bar du Centre »

Frédérique DESBOIS

02 41 67 97 91

12 rue des Moulins

Salon de coiffure

« Legend'Hair »

Valérie LEGENDRE

02 41 67 07 07

Ouvert le mardi et mercredi
de 9h00 à 19h00
le jeudi de 9h00 à 18h30,
le vendredi de 9h00 à 20h00
et le samedi de 8h00 à 13h00
Fermé le Lundi
2 place de la Riverolle

Beyl'La Pizza

06 76 14 72 95

Tous les jeudis de 17h15 à 22h00
Place du Champ de Foire

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Les Déroutinières

06 10 78 88 00

Stéphane MICHAUD

E-mail : stephane.michaud@wanadoo.fr

L'étable et le logis de Lucette

06 23 33 96 47 / 06 85 84 51 19

Alain et Agnès BOURDIN

Site internet : www.letabledelucette.fr

Camping La Fortinerie

02 41 40 82 36

Tinia et Julian BENELL

Site internet : https://campinglafortinerie.com

Le Chant d'Oiseau

02 41 67 09 78

Stuart BRADLEY

Site internet : http://www.loire-gites.com

Les Vieux Auberts

02 41 52 79 58

Simon et Jackie REEVES

Site internet : http://lesvieuxauberts.com

36 rue du Val

0044 7855 893 738

Andrew PLANTE

E-mail : 36rueduval@gmail.com

La Joyeuse Cousinade

07 82 17 86 44

Cécile CRÉPIN

Site internet : http://www.lajoyeuscousinade.com

Le Cèdre de Monnaie

06 45 25 01 28

La conciergerie Angevine

Les Fourneaux

06 49 28 57 00

Anaïs ROUSSELET ROBIN

La Patauderie

06 30 92 34 04

AirBnB

Claudine BORDAGE

06 78 05 87 48

AirBnB

Le Verdelet



Muret Rue du Val



Impasse
du Relay



Place de l'Église

Annuaire Moulihernais & Numéros utiles

Gîtes des Pechers

06 17 61 51 77

Éric SOREAU

350 route du Chouanay

Le Bourg Joli

06 85 99 40 81

Anne-Charlotte DUCOS

199 route du Bourg Joli

ARTISANS

Menuiserie

Patrick BUSSON

02 41 67 09 64

90 route des Coquetières

E-mail : eurl-busson@orange.fr

Couverture

Pascal CHEVALLIER

06 36 53 58 18

453 chemin des Marionnettes

E-mail : pascalchevallier@orange.fr

ENTREPRISES

Travaux Agricoles

Christophe LIGER

02 41 67 84 53

175 route du Bournais

Travaux Publics

Luc DURAND SA

02 41 67 07 67

Le Toucheau

Scierie, exploitation forestière

SARL Scierie LAURENT

02 41 67 09 03

75 route de la Pérauderie

Terreau, Écorces, Terre

SARL POTIN

06 74 76 38 75

3 rue de Touraine

**E.D.M.I. Édition Logiciel Calcul
Charpente**

William BOURDIN

06 10 28 83 30

Tartinables BIO - paniers garnis

L'Atelier d'Emile

Arnaud SIMON

07 86 32 38 79

Le Poulailleur de Lucette

Arnaud BOURDIN

06 47 36 61 16

AUTO-ENTREPRENEURS

Plomberie, Chauffage, électricité

Rémy NOURISSON

06 01 99 88 39

11 rue des Moulins

Service Nettoyage Vitrerie

Vitro Clean

Dylan ESCOS

06 37 56 30 87

dylanescos5@gmail.com

Brocanteur Achat-Vente

Frédéric MESNIER

06 84 23 59 91

broc.fred@orange.fr

**Apiculture et maraîchage
non traité**

Julien AUDIN

06 37 21 75 82

313 route de la Haraudière

**Magnétiseur, Énergéticien
(humains et animaux),
Conseiller Bien-Être
Purification de l'eau (AMILO)**

Alain COUET

06 45 39 83 28

242 chemin du Profond de Vaux

**Accompagnement d'enfants
porteurs de handicap,
polyhandicap et d'autisme
Ensemble Pour Votre Enfant
(éducation spécialisée à domicile)**

Sonia FOUCHER

06 29 95 28 21

Site internet : fouchersonia.wixsite.com

E-mail : soni.fouch@gmail.com

**Conseiller en immobilier
indépendant de Propriétés
privées.com**

Yannick PERCHERON

07 43 01 31 24

y.percheron@proprietes-privées.com

Ateliers Petit enfance et concerts

Famille, Réveil et songes

06 78 71 17 18

**Comportementaliste Animalier
BEA - Bien-être Animal**

Béatrice MARGALÉ

06 62 16 21 06

EXPLOITATIONS AGRICOLES

**Polyculture, production
de semences, œufs bio
et légumes bio**

GAEC Bourdin Père & Fils

06 47 36 61 16

Alain & Arnaud BOURDIN

2973 route de Mouliherne à Vernantes

Arboriculture fruitière

EARL des Granges

06 86 73 02 66

Élevage Caprin

EARL des Pins

Jusqu'au 31 mars 2026

02 41 67 89 66

Loïc DOUAIRE

A partir du 1^{er} avril 2026

06 73 79 13 52

Angélique Bessonneau

**Grandes Cultures, semences
sous abris et œufs bio**

GAEC Le Tertre

02 41 52 89 40

Fabrice CANTIN

112 route du Tertre

Héliciculture

SCEA l'Escargot de Mouliherne

02 41 53 38 74

Nathalie et Arnaud LENUD

494 route de la Vente

Pépinière

John WORRALL

02 41 67 89 43

1133 route de Mouliherne à Noyant

Élevage bovin et oeufs bio

GAEC de la Chenellerie

06 72 59 98 93

Morgan FERTE

164 route de la Chenellerie

**Grandes cultures,
semences sous abris**

GAEC Connebuère

06 47 58 08 21

Mathieu et Isabelle MOUTAULT

EARL La Clèterie

06 68 08 10 67

Dany LUSSON

La Clèterie



Place Émile Delétang Mairie

Annuaire Moulihernais & Numéros utiles

Grandes Cultures, semences sous abris - Élevage bovin

Freddy BRAULT

06 16 33 41 60

858 route de la Buinerie

EXPLOITATIONS DE FORÊTS

Vincent et Nicolas POUSSIN

02 41 67 84 34

Les Petites Vallées

ÉLEVAGE DE CHEVAUX DE COURSE

HARAS DU PATIS

M. SLATTERY

Le Grand Patis

TAXIS

Taxi - transport de malade assis

Taxi MARTIN Steeve

06 81 71 21 58

Steeve MARTIN

MOULIHERNE

Email : taximartin@orange.fr

PAROISSE

Sainte Marie et Saint Jean du Lathan

02 41 52 10 28

32, place de l'église

49160 LONGUÉ-JUMELLES

DÉCHÈTERIES

VERNANTES

02 41 50 44 67

La Maladrie (Kyrielle)

49390 VERNANTES

LONGUÉ

02 41 50 44 67

Zone Industrielle la Métairie (Kyrielle)

49160 LONGUÉ-JUMELLES

ASSISTANTES SOCIALES

Mme AUFRAY & M. BOUSSEAU

02 41 21 51 00 sur rendez-vous

Numéro unique département -

Standard téléphonique (permanences

mardi, mercredi matin et jeudi après-midi)

11 rue du Pont Poiroux

49160 LONGUÉ-JUMELLES

RELAIS PETITE ENFANCE

Marjolaine COUTANT

06 77 73 91 07

Animatrice du RPE et Directrice Adjointe du SIVU

Horaires de rendez-vous :

Lundi 9h00 à 12h00 (Longué)

Mardi 13h30 à 19h (Longué ou

Vernantes sur demande)

Jeudi 13h30 à 17h30 (Longué)

Vendredi 13h30 à 16h30 (Longué)

SIVU LOIRE-LONGUÉ

02 41 03 39 93

1, Place du Général Leclerc

49160 LONGUÉ-JUMELLES

MAISONS ASSISTANTE MATERNELLE

Établissements privés

Au paradis des bouts d'choux

06 33 41 92 25 / 06 81 18 37 92

39 rue Racine

49160 LONGUÉ-JUMELLES

E-mail : auparadisdesboutsdchoux@gmail.com

MULTI ACCUEIL

La Maison des Lutins

02 41 52 56 57

55 rue de Vernoil

49390 VERNANTES

E-mail : multiaccueilvernantes@orange.fr

CENTRES DE LOISIRS

VERNANTES

Les petites souris

02 41 38 67 23 / 06 42 15 61 07

E-mail : acm.vernantes@famillesrurales.org

LONGUÉ

Carabistouilles

02 41 40 34 71 / 06 73 52 11 39

E-mail : acm.longue@famillesrurales.org

SERVICE DE GESTION COMPTABLE

02 41 83 57 70

8 rue Saint Louis

Centre des finances publiques

49417 SAUMUR Cedex

SDIF (Impôts Fonciers) et SIE (Impôts des Entreprises)

02 41 83 57 00

8 rue Saint Louis

Centre des finances publiques

49417 SAUMUR Cedex

SAUMUR AGGLOPROPRETÉ KYRIELLE - ORDURES MÉNAGÈRES

02 41 50 44 67

201 Boulevard Jean Moulin

49400 SAUMUR

E-mail : accueil@agglopropre49.fr

SERVICE DE L'EAU

Assainissement Collectif

02 53 93 50 93

Eaux Saumur Val de Loire Régie

Assainissement Non Collectif

02 41 40 45 60

SPANC

VIDANGE FOSSE SEPTIQUE/ BAC A GRAISSES DÉBOUCHAGE CANALISATION - INSPECTION CAMÉRA

SARL Ludo assainissement

06 74 74 26 97

www.ludo-assainissement.fr

contact@ludo-assainissement.fr

OGALO

02 41 51 11 87

28 Place de la gare de l'État

49400 SAUMUR

Site internet :

www.ogalo-saumurvaldeloire.fr

SERVICE DROIT DU SOL URBANISME

02 41 03 39 91 / 02 41 03 39 92

Place Leclerc

49160 LONGUÉ-JUMELLES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

de 14h00 à 18h00



Route d'Auverse

Annuaire Moulihernais & Numéros utiles

CONCILIATEUR DE JUSTICE

02 41 52 10 70

Mairie de Longué-Jumelles

3^{ème} mardi de 14h30 à 16h00 sans rdv

SOUS-PRÉFECTURE

02 41 81 83 83

33 rue Beaurepaire

49400 SAUMUR

Ouvert du lundi au jeudi

de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h30

Fermeture vendredi toute la journée

OFFICE DE TOURISME SAUMUROIS

02 41 40 20 60

8 bis quai Carnot

CS 54032

49415 SAUMUR



RESTO DU CŒUR

LONGUÉ

06 64 25 71 99

Place du Champ de Foire

BAUGÉ-EN-ANJOU

06 48 51 23 32

18 chemin de Rancan (près de l'hôpital)

MISSION LOCALE

02 41 38 23 45

12 rue du Pont Poiroux

49160 LONGUÉ-JUMELLES

Sur rendez-vous

CLIC SAUMUR

02 41 83 22 20

11 rue de Rouen

49400 SAUMUR

ADMR VERNANTES

Les Genêts d'Or

02 52 21 02 73

1 rue Saumuroise

49390 VERNANTES

E-mail : genet-or@asso.fede49.admr.org

SANTÉ LOIRE VALLÉE DE L'AUTHION

02 41 52 16 47

Le service de soins infirmiers à domicile (S.S.I.A.D.)

L'équipe spécialisée Alzheimer (E.S.A)

rue du docteur Jean Rabilloud

49160 LONGUÉ-JUMELLES

E-mail : longue@anjouaccompagnement.fr

SOLUTIV EMPLOI

02 41 52 11 88

Association intermédiaire.

Mise à disposition de personnel

pour les particuliers, associations,

collectivités et entreprises.

accueil@solutivemploi.fr

Rue
du
Val



Dans leur ferme familiale hélicicole à Mouliherne, Nathalie et Arnaud LENUD réalisent l'élevage, la production naturelle et la transformation d'escargots. Au roquefort, au beurre tomate-basilic et à la bourguignonne, retrouvez tous leurs produits de terroir, des escargots élevés et transformés en Anjou.



Retrouvez-les directement à la ferme du lundi au vendredi de 14h à 19h.

494 route des Ventes - 49390 Mouliherne - Tél : 06 07 43 25 03

Mail : escargotsdemouliherne@gmail.com

www.escargot-demouliherne.fr



L'atelier d'Emile est une exploitation familiale productrice de légumes bio et fabricante de bons tartinables. Vous pouvez retrouver nos tartinables tout au long de l'année au Vivéco de Mouliherne.



L'atelier d'Emile

Arnaud BOURDIN

06 47 36 61 16

Arnaud SIMON

07 86 32 38 79



Rillettes & Terrines de poule

Alain Bourdin - 06 85 84 51 19

Arnaud Bourdin - 06 47 36 61 16

gaec.bourdinpetf@orange.fr

www.lepoulaillerdelucette.fr

Producteur fermier

Gaëc Bourdin Père et Fils

La Godaiserie

2973 route de Mouliherne à Vernantes

49390 Mouliherne

Les chèvres de Loïc et Angélique

EARL des Pins à Mouliherne

La production y est en partie transformée sur place en yaourts, fromage blanc, riz au lait vendus à la boutique de l'exploitation (le mercredi de 17h à 19h30 et le samedi matin de 9h30 à 12h30) et aussi dans plusieurs petits magasins (ex : vivéco de Mouliherne) et plus récemment au www.driveboisdanjou.fr



Prochainement l'élevage aura la certification LFE (laiterie familiale engagée) qui garantit que les animaux bénéficieront de conditions de vie respectueuses (espace de vie suffisant, sortie à l'extérieur, mode de vie respectant le cycle des chèvres...).

Retrouvez également les pommes, poires, jus de pommes et jus pétillants directement à l'exploitation,

EARL des Granges

Cette exploitation certifiée Vergers écoresponsable est dirigée par Nicolas HERVÉ

et Dimitri MOTHAI

06 42 45 78 74

06 83 28 97 31



Janvier

9 JANVIER

Vœux du Maire - Salle de sport

22 JANVIER

Assemblée générale - Club de l'Amitié
Salle des Loisirs

24 JANVIER

Sainte Barbe - Sapeurs-pompiers - Salle des Loisirs

30 JANVIER

Assemblée générale - APPM - Salle des Loisirs

31 JANVIER

Assemblée générale et repas des bénévoles
Comité des Fêtes - Salle de sport

Avril

18 AVRIL

- Jardi'Troc - APPM - Salle des Loisirs
- Tournoi de badminton - Club Omnisport
Moulihernais - Salle de sport

22 AVRIL

Concours de belote régionale
Club de l'amitié - Salle des Loisirs

26 AVRIL

Concert de Mélodie Chorale de Noyant
Église Saint Germain

Février

8 FÉVRIER

Assemblée générale - Cercle Saint René
au siège 6 place de l'Église

19 FÉVRIER

Rassemblement avec le Guédeniau
Club de l'amitié - Salle des Loisirs

14 FÉVRIER

Assemblée générale - Salle des Loisirs
Union National des Combattants

Mai

8 MAI

Repas des Aînés
Salle des Loisirs

9, 10 MAI

Mouliherne Sixties
APPM
Place Émile Delétang

28 MAI

Loto - Club de l'amitié
Salle des Loisirs

Mars

1 MARS

Concours de belote
Sapeurs-pompiers - Salle des Loisirs

7 MARS : Loto - APE - Salle de sport

6, 7, 13, 14, 15, 20, 21, 22, 27, 28 MARS

Séance théâtrale - Le Moulin à paroles
Salle des Loisirs

15 MARS : Élections Municipales 1^{er} Tour - Mairie

19 MARS

Concours de belote à la mêlée
Club de l'amitié - Salle des Loisirs

21 MARS

Tournoi de tennis de table - Club Omnisport
Moulihernais - Salle de sport

22 MARS : Élections Municipales 2^{ème} Tour - Mairie

29 MARS

Chasse aux œufs - APE - La Louisière

Juin

13 JUIN

La Grande Tablée
La Louisière

27 JUIN

Fête de l'école
APE

Calendrier 2026

Juillet

4 JUILLET

Méchoui
Sapeurs-pompiers
La Louisière

10, 24 JUILLET

Le Val du Monde

13 JUILLET

Soirée Estivale et Feu d'Artifice
La Louisière

Août

7, 21 AOÛT

Le Val du Monde

Octobre

15 OCTOBRE

Concours de belote à la mêlée
Club de l'amitié - Salle des Loisirs

17, 18 OCTOBRE

54^{ème} Foire aux Pommes,
Vide-greniers
Comité des fêtes - Le bourg

Novembre

5 NOVEMBRE

Repas Club de l'amitié
Salle des Loisirs

7 NOVEMBRE

Soirée Paëlla - Sapeurs-pompiers
Salle des Loisirs

14 NOVEMBRE

Jardi'Troc - APPM - Salle des Loisirs

19 NOVEMBRE

Loto - Club de l'amitié
Salle des Loisirs

Décembre

5 DÉCEMBRE

Commémoration
Union Nationale des Combattants

6 DÉCEMBRE

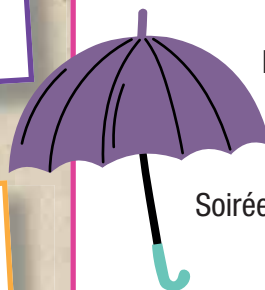
Marché de Noël
Comité des Fêtes
Salle de sport

6 DÉCEMBRE

Repas et randonnée - ACRR
Salle des Loisirs

10 DÉCEMBRE

Repas de Noël
Club de l'amitié - Salle des Loisirs



Les employés municipaux



1^{er} rang de gauche à droite :

Karine COSNEAU et Marion BRESTEAU,
service administratif

Mélanie CHEVET,
service école, cantine, garderie

Elise ROUSIÈRE, Atsem, garderie

2^{ème} rang de gauche à droite :

Stéphane PERCEVAULT,
service technique

Céline BOUDIA,
service école, cantine, garderie

Sonia HEURTIN, service cantine

Ludovic BOUILLEAU, service technique

Trouvez les 7 différences



Solutions :



Rue de Touraine



Place Émile Delétang

Mon village

